

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES
**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DU
ROI DE JORDANIE**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, un appel téléphonique de son frère le roi Abdallah II, souverain du Royaume hachémite de Jordanie frère, au cours duquel ils ont échangé les vues sur la situation dans le monde arabe, en particulier, et les derniers développements dans le monde.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 30 Jounada Al thani - 22 Décembre 2025 - N° 1196 : ISSN 1112-6167. www.entre nous.dz Prix : 25 DA

EN SOUTIEN À LA PALESTINE ET CONTRE L'AGRESSION SIONISTE À GHAZA

MANIFESTATION À BERLIN



La capitale allemande, Berlin, a été le théâtre, samedi soir, d'une vaste manifestation en soutien à la Palestine et pour dénoncer l'agression sioniste à Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

P.7

POUR L'HISTOIRE UNE CONFÉRENCE SUR LES DIMENSIONS DE LA GRANDEUR DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

La Cour constitutionnelle a tenu, dimanche, une rencontre académique consacrée aux multiples dimensions de la grandeur de la Révolution de libération algérienne, selon un communiqué émanant de cette institution. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de réflexion et de transmission autour des fondements historiques de l'État national et des valeurs issues du combat pour l'indépendance.

P.2

"PRIORITÉ ABSOLUE" DE SON MANDAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ **L'ALGÉRIE A FOURNI DES EFFORTS SOUTENUS POUR DÉFENDRE LA CAUSE PALESTINIENNE**



P.3

L'Algérie n'a ménagé aucun effort, durant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU, comme dans différentes tribunes internationales, pour défendre la cause palestinienne. Malgré les vétos successifs qui ont bloqué ses initiatives, elle a continué d'exiger l'arrêt du génocide sioniste mené contre la bande de Gaza, réaffirmant la responsabilité du Conseil de sécurité dans la protection du peuple palestinien.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

DE NOUVELLES FACILITATIONS AU PROFIT DES OPÉRATEURS POUR L'ENREGISTREMENT DE LEURS PRODUITS

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé, dimanche, dans un communiqué, de nouvelles facilitations au profit des opérateurs du secteur concernant l'enregistrement des produits pharmaceutiques prêts à l'emploi, qu'ils soient fabriqués localement, importés ou destinés à l'exportation.

P.4

ACTUALITÉS NATIONALES

POUR L'HISTOIRE UNE CONFÉRENCE SUR LES DIMENSIONS DE LA GRANDEUR DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

La Cour constitutionnelle a tenu, dimanche, une rencontre académique consacrée aux multiples dimensions de la grandeur de la Révolution de libération algérienne, selon un communiqué émanant de cette institution. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de réflexion et de transmission autour des fondements historiques de l'Etat national et des valeurs issues du combat pour l'indépendance.

Par Youcef Hamidi

Animée par l'historien et chercheur universitaire Meziane Saidi, la conférence s'est déroulée en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, ainsi que de plusieurs membres, cadres et employés de l'institution. L'intervention a permis d'aborder, sous un angle scientifique et pédagogique, les étapes majeures de la Révolution et les sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer sa souveraineté.

A cette occasion, un film documentaire retracant les exactions et crimes du colonialisme français en Algérie a été projeté. Cette projection est intervenue dans un contexte particulier, marqué par l'examen par

le Parlement d'une proposition de loi visant à criminaliser la colonisation française. Une initiative qualifiée de démarche souveraine traduisant l'attachement indéfectible de l'Algérie à la mémoire de ses martyrs, sa fidélité à leurs sacrifices et sa volonté affirmée de préserver la dignité nationale et de protéger le patrimoine mémoriel du pays.

La rencontre s'est tenue dans une atmosphère jugée stimulante et instructive, suscitant un vif intérêt parmi les participants. Ceux-ci ont pu approfondir leur connaissance de faits historiques essentiels et tirer de précieuses leçons de l'épopée de la Révolution de libération, a précisé la même source.

Y.H



RENCONTRE NATIONALE SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'INNOVATION L'IMPACT DE L'INNOVATION SCIENTIFIQUE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par Malika Azeb

Le Cercle national de l'armée à Béni Messous a abrité durant deux jours une rencontre nationale sur la recherche scientifique et l'innovation au service de l'économie nationale. La rencontre organisée par le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies sous le slogan « De la vision à l'impact », a été ouverte par le secrétaire général de la présidence de la république, Moundji Abdellah en présence de membres du gouvernement, du président de l'agence nationale de sécurité sanitaire, le professeur Kamel Senhadji, du directeur des industries militaires au ministère de la défense nationale, du directeur de la recherche et du développement des états -majors de l'armée nationale populaire(ANP), de responsables de différentes institutions nationales et de chercheurs algériens à l'image du professeur Elias Zerhouni. M. Moundji, secrétaire général de la présidence, a dans son allocution indiqué que la vision de la recherche scientifique et de l'innovation au service de l'économie nationale « s'inscrit dans deux contextes complémentaires, le premier reflète les efforts de l'état dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation, ainsi que l'exploitation optimale des compétences nationales, tout en

s'ouvrant aux disciplines scientifiques de base devenues aujourd'hui des enjeux internationaux, telles que l'intelligence artificielle et la cyber-sécurité, auxquelles l'Algérie a consacré des pôles d'excellence éducatifs de grande importance ». Ajoutant que concernant le deuxième contexte, il « s'inscrit dans la continuité des acquis en matière d'investissement et d'accompagnement des entreprises productives, visant à renforcer leur compétitivité au niveau national, continental et international, et leur permettre d'accéder à toutes les technologies de production modernes ». M.Moundji a expliqué que le but de ces démarches est « d'assurer l'intégration totale entre le secteur de la recherche scientifique et la valorisation de ses résultats au profit des entreprises économiques », en appelant ces dernières à « accroître l'investissement dans la recherche et le développement et à profiter des avantages prévus par l'état dans ce sens ». Par ailleurs le secrétaire général de la présidence a invité les chercheurs et institutions économiques publiques et privées, à « unir leurs efforts pour soutenir la recherche scientifique et accompagner la jeunesse afin de réaliser la transformation qualitative souhaitée pour notre économie nationale ». Cette rencontre s'inscrit dans « la vision stratégique éclairée menée par le président de la république, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de

l'économie fondée sur la connaissance un choix national et un pilier essentiel du processus de construction nationale », a affirmé de son coté le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Mustapha Yahi. Il a également souligné que les conclusions de cette rencontre seront remises aux plus hautes autorités du pays afin d'enrichir le cadre de référence pour l'évaluation des politiques nationales de recherches scientifique et d'innovation sur la base d'indicateurs précis. Pr Elias Zerhouni, a pour sa part salué les efforts déployés par l'Algérie dans la poursuite des avancées dans les domaines scientifique et technologique, tout en indiquant que le pays dispose de plus de 110 établissements de recherche couvrant plusieurs disciplines, ainsi que de 1,8 étudiants universitaires. Dans le même sens le professeur Kamel Toumi, spécialiste en ingénierie mécanique, a mis en avant la nécessité d'investir dans le capital humain dans tous les domaines scientifique, technologique et de l'innovation.

Plusieurs ateliers abordant différents axes liés aux politiques et stratégies dans le système de recherche scientifique, à la valorisation des produits de la recherche et au soutien des startups, ont été tenus lors de cette rencontre qui s'est étendue sur deux jours.

M.A

SECTEUR DE LA SANTÉ ENTRÉE EN SERVICE DE PLUSIEURS INFRASTRUCTURES SANITAIRES À LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2026

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a révélé, dimanche, que la wilaya d'Alger sera renforcée par plusieurs infrastructures sanitaires qui entreront en service à la fin du deuxième trimestre de l'année 2026.

Lors d'une visite d'inspection effectuée en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à plusieurs infrastructures sanitaires, le ministre a indiqué que la wilaya d'Alger sera dotée de trois nouveaux hôpitaux qui entreront en service à la fin du deuxième trimestre de l'année prochaine.

Il s'agit de trois hôpitaux d'une capacité de 120 lits chacun, réalisés à Aïn Benian, Baraki et Reghaïa, ainsi que d'une maternité à Reghaïa d'une capacité de 60 lits.

Le taux d'avancement des travaux de ces structures, réalisées selon des normes modernes, avoisine les 95 %, a précisé le ministre, ajoutant qu'elles seront équipées des matériels les plus modernes, notamment des appareils d'imagerie médicale.

Soulignant que ces infrastructures, qui contribueront à renforcer la couverture sanitaire à l'est et à l'ouest de la capitale et à améliorer les services de santé offerts aux citoyens, M. Ait Messaoudene a salué les efforts consentis par

le wali d'Alger, les cadres et les acteurs locaux dans l'accompagnement des projets sanitaires et la garantie de leur réalisation dans les délais impartis et avec la qualité requise, au service de l'intérêt général.

« Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Etat réaffirme son orientation constante visant à développer le secteur de la santé à travers le renforcement des infrastructures sanitaires et la mise à disposition des ressources humaines nécessaires, afin d'assurer la promotion et l'amélioration du service public », a déclaré M. Ait Messaoudene. De son côté, M. Rabehi a fait savoir que l'opération d'équipement de ces hôpitaux était en cours, en prévision de leur entrée en service au cours du deuxième trimestre de l'année 2026. Il a précisé que des concertations étaient en cours pour le choix des assiettes foncières destinées à la réalisation de deux CHU à l'est et à l'ouest de la capitale, afin de réduire la pression sur les cinq hôpitaux existants dans la wilaya, lesquels accueillent des patients provenant de toutes les wilayas du pays.

R.A

LA RADIO RÉGIONALE DE TIPASA ÉTEND SA DIFFUSION À 24 HEURES SUR 24

La Radio régionale de Tipasa a officiellement étendu, dimanche, la durée de diffusion de ses programmes et contenus d'information à 24 heures sur 24 dans le but de renforcer la présence médiatique de proximité de cette radio opérationnelle depuis 2009.

La mise en œuvre de cette extension a été lancée par le Directeur général de la Radio nationale, Adel Salakdj, en présence du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à améliorer les performances des radios locales et à assurer une couverture médiatique continue, adaptée aux attentes du public.

Selon la direction de la Radio de Tipasa, le passage de 17 à 24 heures de diffusion quotidienne, effectif à compter de la soirée de dimanche, permettra de consolider le suivi en temps réel des événements et de renforcer l'ancre de l'information de proximité.

Cette initiative s'inscrit dans le Plan d'action de la Radio nationale.

Une extension similaire avait été opérée, en novembre dernier, par les radios régionales de Bejaïa et de Mila.

ACTIVITÉ PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DU ROI DE JORDANIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, un appel téléphonique de son frère le roi Abdallah II, souverain du Royaume hachémite de Jordanie frère, au cours duquel ils ont échangé les vues sur la situation dans le monde arabe, en particulier, et les derniers développements dans le monde.

Lors de cet entretien téléphonique, les deux parties sont convenues "d'une rencontre prochaine qui les réunira pour procéder à un examen approfondi de plusieurs questions, notamment les questions d'intérêt commun".

A cette occasion, "Sa majesté le roi a félicité le président de la République et le peuple algérien

rien à l'occasion du nouvel an, en souhaitant prospérité et progrès à l'Algérie".

De son côté, "le président de la République a félicité son frère le roi, et le peuple jordanien pour cette même occasion, souhaitant progrès et prospérité au Royaume hachémite de Jordanie".

RA/APS



"PRIORITÉ ABSOLUE" DE SON MANDAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

EFFORTS SOUTENUS DE L'ALGÉRIE POUR DÉFENDRE LA CAUSE PALESTINIENNE

L'Algérie n'a ménagé aucun effort, durant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU, comme dans différentes tribunes internationales, pour défendre la cause palestinienne. Malgré les vétos successifs qui ont bloqué ses initiatives, elle a continué d'exiger l'arrêt du génocide sioniste mené contre la bande de Ghaza, réaffirmant la responsabilité du Conseil de sécurité dans la protection du peuple palestinien.

Conformément aux instructions fermes données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, faisant de la question palestinienne "la priorité absolue" de l'Algérie au Conseil de sécurité, la mission diplomatique algérienne à New York a joué un rôle central dans la défense de cette cause juste, multipliant les démarches et appelant à la tenue de réunions successives au sein de cet organe onusien.

L'Algérie a entamé son mandat au Conseil de sécurité, qu'elle a assumé à partir de janvier 2024, moins de trois mois après le début de la guerre génocidaire à Ghaza, en défendant la cause palestinienne en tant que "question centrale" qui ne peut être occultée. Elle a, à maintes reprises, pris l'initiative de soumettre des projets de résolutions concernant la situation en Palestine et, plus particulièrement, dans la bande de Ghaza.

L'Algérie est parvenue, à plusieurs reprises, en tant que représentante du groupe arabe et africain au Conseil de sécurité, à obtenir un large soutien pour l'ensemble des projets de résolutions qu'elle a présentés à cet organe onusien, notamment ceux relatifs au cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, à l'acheminement de l'aide humanitaire et à la dénonciation des menaces de l'entité sioniste concernant l'interdiction des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)

dans les territoires palestiniens occupés.

Dans le cadre de ses efforts visant à mettre fin à l'agression contre Ghaza, l'Algérie a récemment pris une décision souveraine en votant en faveur du projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant le "Plan de paix pour Ghaza", un choix fondé sur des considérations objectives permettant d'alléger les souffrances du peuple palestinien dans la Bande et d'accélérer l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain.

Au cours des négociations sur ce projet de résolution, l'Algérie a réussi à "introduire un amendement d'une extrême importance à cette résolution, un amendement qui stipule que l'objectif final de cette résolution est de réunir les conditions favorables pour ouvrir la perspective d'une solution politique au conflit israélo-palestinien et permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant et souverain", a indiqué le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

La résolution adoptée rappelle, a assuré M. Attaf, "toutes les résolutions antérieures du Conseil de sécurité relatives à la question palestinienne, lesquelles constituent la doctrine onusienne pour permettre au peuple palestinien d'accéder à ses droits légitimes et légaux, à travers la fin de l'occupation de ses territoires, la concrétisation de son projet national et l'établissement de son Etat indépendant et souverain".

Les objectifs essentiels de cette résolution s'inscrivent essentiellement dans ce que M. Attaf désigne comme les "priorités urgentes de la phase actuelle, ou priorités de l'après-agression contre Ghaza", lesquelles ont constamment été défendues par l'Algérie depuis le

début de son mandat au Conseil de sécurité.

Ces priorités portent notamment sur "la consolidation de l'accord de cessez-le-feu", "la garantie d'une protection internationale au peuple palestinien", "la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza sans restrictions ni conditions" et "la préparation du terrain pour le lancement du processus de reconstruction à Ghaza". S'agissant des positions des principaux acteurs régionaux vis-à-vis de cette résolution, l'Algérie s'est engagée, dès le début de son mandat, à coordonner toutes ses démarches, actions et initiatives avec ses frères palestiniens en particulier et avec ses frères arabes en général.

M. Attaf a ajouté que l'Algérie a adopté "la même approche durant les négociations autour de ce projet de résolution, en œuvrant en coordination totale avec l'ensemble des missions à New York".

Tout au long de son mandat au Conseil de sécurité, l'Algérie qui a réussi à atteindre les objectifs tracés dans une conjoncture marquée par de nombreux défis, est restée toujours attachée à ses principes, notamment lorsque le Conseil s'est avéré incapable de répondre à plusieurs enjeux cruciaux, au premier rang desquels figure la tragédie vécue à Ghaza.

Elle n'a alors eu d'autre choix que d'exprimer ses amers regrets au peuple palestinien par la voix de son Représentant permanent auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, qui a réaffirmé que l'Algérie, comme l'avait promis le président de la République, n'abandonnera jamais la cause palestinienne et plaira sans cesse en faveur de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale.

RA/APS

GROUPE A3+

L'ALGÉRIE CONSOLIDE L'UNITÉ AFRICAINE AU SEIN DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Durant son mandat de deux ans en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie a œuvré avec loyauté et dévouement pour faire du groupe A3+ une voix unique et efficace à même de défendre les intérêts de l'Afrique au sein de l'instance onusienne, corriger les déséquilibres persistants et renforcer la place du continent dans les grandes négociations multilatérales.

En sa qualité de coordinateur du groupe A3+ au Conseil de sécurité, l'Algérie a constamment affirmé sa volonté de consolider l'action africaine commune.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en application des instructions claires du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir la paix et la sécurité en Afrique.

L'engagement de l'Algérie au service de l'Afrique a été réaffirmé à l'occasion d'une réunion consultative organisée, début décembre à Alger, à l'initiative de l'Algérie, entre les membres du groupe A3+ (Algérie, Sierra Leone, Somalie et Guyana), et les nouveaux membres élus du Conseil de sécurité pour le mandat débutant en janvier 2026.

Cette rencontre, tenue en marge du 12e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), a permis des échanges constructifs, un partage d'expériences et une réflexion commune sur les moyens de renforcer la coopération entre les membres élus du Conseil.

Elle visait également à assurer la continuité du rôle du groupe A3+ comme mécanisme central de coordination africaine au sein du Conseil de sécurité.

Tout au long de son mandat, l'Algérie a activement

mobilisé le groupe A3+ autour des principales crises africaines inscrites à l'ordre du jour du Conseil, en s'appuyant sur le principe fondamental des "solutions africaines aux problèmes africains".

Concernant la Libye, l'Algérie a réaffirmé de manière constante son attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale du pays, appelant au respect strict de l'embargo sur les armes, à la responsabilisation de ceux qui le violent et au retrait total et sans conditions de toutes les forces étrangères, mercenaires et combattants étrangers. Elle a également soutenu un processus politique inclusif, conduit par les Libyens eux-mêmes sous l'égide des Nations unies, en vue d'une solution durable.

S'agissant du Soudan, l'Algérie, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a souligné que le dialogue et la négociation demeurent les seuls moyens susceptibles de mettre fin au conflit armé.

A cet égard, le groupe A3+ a, maintes fois, réitéré son attachement à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan, appelant à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel, à la retenue des parties et au rejet de toute ingérence étrangère.

Concernant le conflit au Soudan du Sud, le groupe A3+ a appelé au renforcement de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur les plans financier et technique et exhorté la communauté internationale à s'engager davantage pour mettre fin au conflit qui ravage le pays.

En République centrafricaine, il a affirmé son engagement à soutenir la paix, la stabilité et le rétablissement

complet de l'autorité de l'Etat dans le pays, exprimant sa disponibilité à appuyer le gouvernement et le peuple centrafricains dans leur démarche visant à assurer la pérennité de la paix.

Lors d'une session du Conseil de sécurité présidée par l'Algérie, dans le cadre de sa présidence tournante du Conseil en janvier 2025, les A3+ ont appelé à une solution politique au conflit en République démocratique du Congo (RDC) dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays et souligné que la protection de millions de civils congolais représente "une priorité centrale" pour le Groupe.

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le groupe A3+ a mis en avant l'importance de renforcer les mécanismes de sécurité régionale, de soutenir les initiatives conjointes en Afrique de l'Ouest, au Sahel et dans le bassin du lac Tchad, et d'encourager une coopération étroite entre l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les pays concernés.

Le Groupe a également accordé une attention particulière à la dimension humanitaire des conflits, appelant à la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire entre les pays d'Afrique centrale.

Enfin, l'action des A3+ s'est étendue à la réforme du Conseil de sécurité, l'Algérie continuant de plaider pour une représentation plus équitable de l'Afrique et pour un partenariat ONU-UA fondé sur l'égalité des droits et des responsabilités, condition essentielle à une gouvernance internationale plus juste et inclusive.

RA/APS

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

SECTEUR DES MINES

CONSACRER LE MODÈLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VALORISER LES RÉSIDUS MINIERS

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a indiqué, dimanche à Alger, que les services de son secteur œuvrent à la généralisation des projets de valorisation des déchets minéraux solides, à travers la concrétisation du concept de "mines urbaines".

M. Arkab s'exprimait lors des travaux de la rencontre nationale sur la qualité de la vie, organisée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, sous l'égide du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, placée sous le slogan "Des acquis nationaux avec des enjeux de développement", et ce, en présence de membres du Gouvernement.

Dans son allocution, le ministre d'Etat a précisé que le secteur des Hydrocarbures et des Mines s'attèle à la consécration du modèle de l'économie circulaire à travers la valorisation des déchets solides, en mettant en œuvre le concept de "mines urbaines", visant la récupération et le recyclage des métaux utilisés, notamment les résidus ferreux.

Concernant la valorisation des matières organiques, M. Arkab a affirmé que le secteur intensifiera ses efforts pour généraliser les projets de recyclage des huiles usagées et la production de biocarburants, ce qui "transforme les défis environnementaux en opportunités de développement soutenant la qualité de la vie".

Dans le même contexte, le ministre d'Etat a mis en exergue les efforts déployés par le secteur des Hydrocarbures et des Mines pour la protection de l'environnement et la réduction de l'empreinte carbone, à travers plusieurs projets, dont celui lancé par le groupe Sonatrach visant la plantation de plus de 400 millions d'arbustes sur une période de dix ans, couvrant une superficie de 520.000 hectares à travers différentes régions du pays.

Ce projet contribuera au soutien du développement social de plus de 10.000 agriculteurs et à la création d'environ 24.000 emplois directs et indirects, en plus du développement des technologies de stockage et d'utilisation du carbone.

Par ailleurs, le secteur œuvre à réduire le volume de gaz torché à moins de 1 %, grâce aux mesures et procédures en cours de mise en œuvre pour le suivi et la surveillance des émissions, en collaboration avec



des partenaires nationaux et internationaux.

A ce titre, M. Arkab a signalé la mise en place d'une commission spécialisée regroupant l'ensemble des acteurs concernés, chargée d'étudier et d'élaborer une feuille de route pour la création d'un mécanisme national de détection, d'évaluation et de réduction des émissions de méthane.

Dans le même sillage, l'adoption de mesures écologiques dans le domaine des carburants a permis d'éliminer le plomb émis par les véhicules grâce à la commercialisation d'un seul type d'essence, ce qui a contribué significativement à l'amélioration de la qualité des carburants et à la réduction des émission, selon M. Arkab.

59 millions d'opérations de e-paiement dans les stations-service Naftal

Il a également souligné les efforts déployés pour moderniser les activités minières, notamment l'intégration des technologies modernes visant à réduire les émissions de poussières et de particules fines résultant de l'exploitation, notant que le secteur aspire à "transformer les mines en sites éco-responsables, ayant investi dans des systèmes d'arrosage intelligents et des capteurs pour surveiller en temps réel la qualité de l'air,

afin de protéger la santé des habitants des zones minières et de leur offrir un cadre de vie sain".

Le ministre d'Etat a affirmé que les efforts déployés par le secteur des hydrocarbures et des mines pour améliorer la qualité de la vie et développer le cadre de vie de la société, ont permis de répondre quasi

intégralement aux besoins du secteur domestique et des autres secteurs économiques en gaz naturel, produits pétroliers et engrains, malgré la hausse rapide de la consommation nationale de ces matières au cours des dernières années.

Il a, en outre, souligné l'importance des projets de dessalement de l'eau de mer qui ont permis de porter la couverture de cette ressource non conventionnelle à 42% des besoins totaux de la population en eau potable, précisant que six nouvelles unités, d'une capacité de production totale de 1,8 million de mètres cubes par jour, devraient être réalisées afin de renforcer la sécurité hydrique du pays.

Le ministre d'Etat a évoqué les projets mis en œuvre par le secteur dans le domaine de la transformation numérique, notamment en ce qui concerne le développement et la généralisation des moyens de paiement électronique et des transactions commerciales électroniques, ainsi que la

facilitation de l'accès aux différents services.

Dans ce cadre, le bilan présenté par M. Arkab fait ressortir des indicateurs "très positifs", le nombre d'opérations d'e-paiement au niveau des stations-service relevant de la société Naftal ayant dépassé 59 millions d'opérations, pour une valeur de 105 milliards de DA, depuis janvier 2017.

Il s'agit également de la généralisation de l'utilisation de la carte Naftal Card, de la carte interbancaire "CIB" et de la carte "Edhahabia" dans les stations-service, ainsi que le lancement de l'application "Naftal Khadamat" pour la prise en charge des réclamations des clients, a-t-il révélé.

En ce qui concerne le traitement des demandes d'acquisition, d'importation et d'exportation de matières sensibles, M. Arkab a rappelé le lancement de la plateforme numérique "Tassareeh" (déclarations) dédiée au traitement et à la numérisation des demandes déposées par les opérateurs économiques des secteurs public ou privé, leur permettant de suivre toutes les étapes de l'étude des dossiers jusqu'à l'obtention des licences ou des permis, parallèlement à la plateforme numérique "Markabati.dz", qui vise à faciliter les procédures de prise de rendez-vous pour le contrôle de conformité des véhicules via Internet.

Evocuant la politique d'emploi adoptée par le ministère, il a souligné que des programmes de formation spécialisés sont développés au niveau des instituts relevant du secteur afin de qualifier les jeunes et de leur fournir les compétences nécessaires pour travailler dans ce secteur vital, en coopération avec les établissements d'enseignement et les universités.

Le ministre d'Etat a fait savoir que le nombre de travailleurs dans le secteur a atteint près de 200.000 durant l'année en cours, soit une hausse de 2 % par rapport à l'année 2024, ce qui a permis la création de plus de 6.000 postes d'emploi directs.

RE

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

DE NOUVELLES FACILITATIONS AU PROFIT DES OPÉRATEURS POUR L'ENREGISTREMENT DE LEURS PRODUITS

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé, dimanche, dans un communiqué, de nouvelles facilitations au profit des opérateurs du secteur concernant l'enregistrement des produits pharmaceutiques prêts à l'emploi, qu'ils soient fabriqués localement, importés ou destinés à l'exportation.

Le dossier d'enregistrement sera soumis une seule fois au comité compétent relevant de l'Agence

nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), selon le communiqué. Par conséquent, si le comité émet un avis avec des réserves, l'enregistrement demeure suspendu jusqu'à la levée de toutes les réserves par l'établissement pharmaceutique concerné. La décision d'enregistrement

sera délivrée ensuite sans qu'il soit nécessaire de soumettre à nouveau le dossier au comité, a précisé

la même source. Cette décision vise à faciliter les procédures en vigueur au niveau de l'ANPP pour la délivrance des décisions d'enregistrement, tout en respectant les cadres juridiques et réglementaires en vigueur, en application des instructions du ministre du secteur, Ouacim Koudri, ajoute le communiqué.

RE

TRAVAUX PUBLICS

ABDELKADER DJELLAOUI SOULIGNE LA NÉCESSITÉ D'UN SUIVI MINUTIEUX DES PROJETS

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a mis en avant, dimanche à Alger, l'importance d'assurer un suivi minutieux de l'ensemble des projets du secteur, à travers la mise en place de mesures pratiques, afin d'accélérer la cadence de leur réalisation, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion périodique qu'il a présidée, consacrée au suivi de la situation du secteur et à l'évaluation de la cadence de la réalisation des projets d'infrastructures, tout en s'enquérant du travail des différentes commissions d'inspection de nombre de projets à travers le territoire national.

Lors de la réunion tenue en présence des cadres centraux du ministère, de responsables et de représentants des organismes sous tutelle, des exposés exhaustifs ont été présentés sur l'état d'avanc

cement des travaux des grands projets, notamment ceux relatifs au développement du réseau des routes, à leur entretien et à leur modernisation, notamment au niveau des wilayas d'Alger, Djelfa, Batna, Tissemsilt, Bordj Badji Mokhtar, Timimoun et In Guezzam. La réunion a également porté sur l'entretien du réseau des autoroutes, dont le traitement des points noirs sur l'autoroute Est-Ouest, la 2e rocade sud de la capitale, les projets des autoroutes en cours, les infrastructures aéroportuaires, notamment dans le Sud, les programmes ferroviaires, le transport guidé, ainsi que les programmes de formation, selon le communiqué.

A cette occasion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'un suivi minutieux de tous les projets, à travers l'intensification des sorties sur le terrain par les cadres centraux et la mise en place de mesures pratiques afin d'accélérer la cadence de réa-

lisation, avec le renforcement de la coordination permanente avec les entreprises de réalisation, tout en oeuvrant à leur accompagnement dans la levée des obstacles sur le terrain, le cas échéant, à même d'augmenter et d'accélérer la cadence des travaux et d'assurer le respect des délais de réalisation, la qualité et les normes techniques en vigueur", précise la même source.

M. Djellaoui a, en outre, souligné l'importance de renforcer la coordination avec différents secteurs concernés, à même de garantir l'opérationnalité des grands projets stratégiques dans les délais impartis, de relancer les projets du secteur programmés pour l'année 2026 à travers toutes les wilayas du pays et d'assurer leur suivi périodique et instantané, à travers le portail numérique du secteur, conclut le communiqué.

RE

ACTUALITÉS RÉGIONALES

La région d'Adrar s'intéresse de plus en plus au maïs, non pas comme culture dominante, mais comme culture stratégique visant à renforcer l'autosuffisance agricole, notamment pour l'alimentation du bétail, avec des récoltes significatives et des projets d'extension des superficies dédiées au maïs-grains, malgré un climat désertique contraignant.

Par Ikram Haou

Dans le cadre de la campagne de récolte qui s'est déroulée durant la saison agricole 2025/2026, la région d'Adrar a annoncé, samedi dernier, une production attendue d'environ 380 000 quintaux de maïs-grains.

Le wali de la région d'Adrar, M. Fodil Dhouifi, a supervisé le lancement de cette campagne aux abords de « Hamadet Erraya », dans la commune de S'bâa, au nord d'Adrar. Il a également salué et remercié les efforts déployés par les pouvoirs publics pour soutenir et étendre les surfaces cultivées et améliorer la qualité



des récoltes afin d'atteindre l'autosuffisance nationale en maïs-grains. Il a ajouté que, dans cette perspective, les agriculteurs s'emploient à développer ce secteur à chaque nouvelle saison. Afin d'assurer le succès de cette récolte, qui concerne une superficie cultivée de plus de 6 380 hectares, la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et l'Office national des aliments de bétail (ONAB) de Bougib (El Bayadh) ont mobilisé toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires, notamment des moissonneuses-batteuses ainsi que des

camions de transport. De plus, d'après le chargé de la récolte du maïs-grains, M. Athmane Belaid, sept unités de l'ONAB ont été équipées et seize machines de séchage du produit ont été fournies. Par ailleurs, la construction d'un complexe de stockage d'une capacité totale de 90 000 tonnes est en cours, et deux entrepôts d'une capacité de 20 000 tonnes chacun ont également été mis à disposition, et tout cela a été réalisé dans le but d'améliorer les conditions d'entreposage. Rappelant que la wilaya d'Adrar déploie des efforts pour accroître le taux de pro-

duction de la filière du maïs-grains, elle est en cours de réalisation d'une unité de transformation et de production d'aliments de bétail d'une capacité de 109 qx/heure, ce qui permettra de remplacer l'opération de transport de ces aliments vers des unités implantées au nord du pays. Sachant que l'ONAB NUTRITION Spa (ex ONAB TRADE Spa) est une entreprise publique économique régie par le code du commerce, créée en 2007 à la suite de la restructuration de la société mère, en l'occurrence l'ONAB Spa, dans le cadre de la filialisation de sa division trading. Cette entreprise assure les approvisionnements en matières premières de l'ensemble des filiales et propose une large gamme de produits aux fabricants d'aliments, aux revendeurs et aux grossistes, parmi lesquels : maïs, tourteau de soja, phosphate bicalcique, méthionine, oligo-éléments (chair, ponte, bovin, ovin), chlorure de choline, butyl hydroxy tolène, enzymes, anticocciadiens, vitamines séparées (A 1000, AD3 1000/200, E50, K3, B1, B2, B6, B12, acide folique, pantothenate de calcium, PP, C, biotine), ainsi que la fabrication de prémélanges, de condiments minéraux vitaminés et d'additifs alimentaires.

I.H

JIJEL

2,5 MILLIARDS DE DINARS POUR SÉCURISER LES PORTS DE LA WILAYA

Par Ali Boudefel

Le secteur des travaux publics dans la wilaya de Jijel enregistre l'inscription de trois nouveaux projets majeurs, appuyés par une autorisation-programme globale de 2,5 milliards de dinars, destinés à consolider et sécuriser les ports de la région. Cette information a été communiquée dimanche par le directeur local du secteur, Slimane Khelafa, qui a souligné l'importance stratégique de ces opérations pour la protection des infrastructures portuaires.

Selon les précisions fournies par le même responsable, ces projets concernent les deux ports de pêche et de plaisance ainsi que le port commercial

de Djen-Djen. Ils visent essentiellement à renforcer la résistance de ces installations face aux vagues et à la houle, avec un lancement des travaux prévu au début de l'année 2026.

Pour ce qui est du port de Djen-Djen, l'intervention programmée porte sur le renforcement et la protection de la digue principale sur une longueur de 110 mètres. Cette opération, jugée essentielle pour la sécurisation du site, bénéficiera d'un financement estimé à 1,1 milliard de dinars, a précisé M. Khelafa.

Les ports de pêche et de plaisance d'El Aouana et de Ziama-Mansouriah feront, quant à eux, l'objet de deux projets distincts consacrés à la protection contre les fortes vagues. Une enveloppe budgétaire globale de 1,4 milliard de dinars a été allouée

à ces travaux, soit 700 millions de dinars pour chaque port, dans le but de garantir de meilleures conditions d'exploitation, notamment pour les professionnels de la pêche.

Par ailleurs, le directeur des travaux publics a indiqué que le port de Ziama-Mansouriah bénéficiera, au titre de l'exercice 2026, d'un projet complémentaire portant sur une étude d'extension. Cette démarche a pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil des embarcations de pêche et d'accompagner le développement de l'activité maritime dans cette zone.

A.B

MÉDÉA

LA NUMÉRISATION DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE VA BON TRAIN

La direction des services agricoles de la wilaya de Médéa a récemment lancé la première étape d'un programme fondé sur la télédétection et l'exploitation du système d'information géographique, une initiative visant à renforcer aussi bien la quantité que la qualité de la production agricole, selon des informations recueillies dimanche auprès de cette instance.

Ce programme, initié par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avec l'appui technique de l'Agence spatiale algérienne, s'inscrit dans une démarche de modernisation reposant sur l'intégration des technologies numériques au service du développement agricole. Il concerne plusieurs wilayas du pays, dont Médéa, où la mise en œuvre de cette première phase de transition numérique progresse à un rythme soutenu, a indiqué la cheffe du service des statistiques à la DSA, Nawal Boudellal. Dans cette étape initiale, l'opération porte principalement sur l'identification, la délimitation et la cartographie des parcelles agricoles effectivement exploitées. Pour la wilaya de Médéa, l'accent est mis en particulier sur les superficies consacrées à la culture de la pomme de terre et des céréales, a-t-elle précisé.

Ce travail de cartographie est réalisé grâce au concours de l'Agence spatiale algérienne, qui met à disposition des images

satellites permettant d'assurer un suivi précis de l'évolution des cultures et de leurs différents cycles de développement, a ajouté Mme Boudellal.

Parallèlement, des cadres relevant de la direction des services agricoles ainsi que des subdivisions agricoles ont bénéficié de formations spécifiques à l'utilisation de ces outils numériques. Ils ont d'ores et déjà entamé des sorties de terrain afin de procéder à la délimitation des parcelles en exploitation, a-t-elle fait savoir.

Une fois cette phase achevée, les équipes chargées du projet entameront une seconde étape consistant à renseigner, pour chaque parcelle, des données détaillées telles que les types de semences et d'intrants utilisés, ainsi que la superficie réellement mise en production. L'exploitation des images satellites permettra alors de suivre avec précision l'évolution des cultures, a expliqué la même responsable.

Selon Mme Boudellal, l'utilisation intégrée de ces technologies offrira aux agriculteurs et aux techniciens des outils performants pour mieux planifier les interventions, optimiser la gestion des exploitations et engager progressivement le secteur vers une agriculture plus moderne et plus efficiente.

A.B

BATNA

LA WILAYA ACCUEILLE SES PREMIÈRES JOURNÉES MÉDICALES ET CHIRURGICALES EN ORL

L'Établissement public hospitalier Mostefa-Benboulaïd d'Arris, dans la wilaya de Batna, a abrité hier le lancement de la première édition des journées médicales et chirurgicales consacrées à l'oto-rhino-laryngologie. Cette initiative marque une étape importante dans le renforcement de la prise en charge spécialisée au profit des patients de la région.

Prévue pour durer une semaine, cette manifestation est encadrée par une équipe médicale spécialisée et s'inscrit dans le cadre d'un jumelage avec l'Établissement public hospitalier Hauwès-Salah de Batna. L'information a été confirmée à l'APS par le directeur de l'hôpital d'Arris, Karim Anane, qui a souligné l'importance de cette coopération inter-hospitalière.

Selon le même responsable, près de cent interventions chirurgicales sont programmées au cours de ces premières journées. En amont de ces actes opératoires, 335 consultations médicales en ORL ont été réalisées entre le 13 et le 15 décembre au profit des habitants d'Arris et des localités avoisinantes, afin d'évaluer les besoins et de préparer les prises en charge.

M. Anane a également indiqué que cette période a été mise à profit pour organiser une journée d'étude et de formation destinée aux praticiens exerçant dans les établissements de santé de cette partie de la wilaya. Cette rencontre scientifique, animée par un spécialiste de la discipline, visait à renforcer les compétences et à favoriser l'échange d'expériences entre professionnels.

Il convient de rappeler que l'EPH Mostefa-Benboulaïd d'Arris a récemment bénéficié d'un important renforcement de ses capacités à la suite de l'ouverture de deux nouvelles salles d'opération. Cette extension, réalisée dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'agrandissement du service de chirurgie, porte désormais à quatre le nombre de salles dédiées aux interventions chirurgicales, toutes équipées de matériels médicaux modernes.

A.B

POUR STIMULER L'ÉCONOMIE ET L'INCLUSION FINANCIÈRE LA GUINÉE ENGAGE UNE MODERNISATION MAJEURE DE SES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

La Banque centrale de la République de Guinée a enclenché une transformation en profondeur de son architecture de paiement, marquant une étape structurante dans la modernisation du système financier national. L'institution a officiellement lancé les travaux préparatoires destinés à la création d'un dispositif de paiement instantané et interopérable à l'échelle du pays. À travers cette initiative, les autorités monétaires ambitionnent de simplifier les échanges financiers, de dynamiser l'activité économique et d'élargir l'accès aux services financiers pour l'ensemble de la population.

Par Nawal Bordji

C'est dans ce cadre que le premier vice-gouverneur de la BCRG, El Hadj Mohamed Lamine Conte, a présidé, le 18 décembre 2025, l'ouverture d'un atelier technique de deux jours consacré au projet national de système de paiement instantané. Cette rencontre a réuni les acteurs concernés autour des contours et des enjeux d'une infrastructure appelée à transformer durablement les habitudes de paiement. Le projet répond à des besoins concrets et largement partagés. Il vise à permettre des transferts d'argent en temps réel entre comptes bancaires, portefeuilles électroniques et autres instruments de paiement, sans rupture ni délai, quel que soit le prestataire de services utilisé.

Au-delà des simples transferts entre particuliers, le futur système a vocation à faciliter les paiements commerciaux, aussi bien dans le secteur structuré que dans l'économie informelle, très présente en Guinée. En encourageant les transactions numériques, il contribuera à réduire la circulation du numéraire, souvent associée à des risques de sécurité, à des coûts logistiques élevés et à des inefficacités économiques. Cette transition vers des paiements dématérialisés est également perçue comme un levier important pour renforcer l'inclusion financière, notamment dans les



zones rurales où l'accès aux services bancaires classiques demeure limité.

Pour les pouvoirs publics, l'instauration d'un système de paiement instantané représente un outil stratégique. Il permettra d'accélérer le versement des salaires des agents de l'État, des aides sociales et des transferts publics, tout en améliorant la traçabilité des flux financiers. La réduction du recours aux paiements manuels et à la gestion du cash devrait également entraîner une baisse significative des coûts administratifs et une meilleure efficacité de l'action publique. Du côté du secteur privé, les entreprises bénéficieront d'encaissements immédiats, favorisant une gestion plus fluide de la trésorerie et une meilleure planification financière.

Sur le plan technologique, la Guinée a fait le choix d'une infrastructure publique numérique reposant sur la solution Mojaloop, à l'issue de consultations avec les différentes parties prenantes. Cette technologie, conçue pour assurer une interopérabilité totale entre les prestataires de services de paiement, offre plusieurs avantages stratégiques. Elle permet à l'État de conserver la maîtrise de l'infrastructure, de limiter la dépendance vis-à-vis de solutions propriétaires

étrangères et de promouvoir un environnement concurrentiel entre banques, opérateurs de monnaie électronique et nouveaux acteurs du numérique. Ce cadre ouvert est également favorable à l'émergence et au développement des fintechs locales, appelées à jouer un rôle clé dans l'innovation financière.

Le système en cours de conception a été pensé pour être évolutif et compatible avec les initiatives régionales et continentales. Conakry affiche ainsi sa volonté de préparer une future interconnexion avec des plateformes telles que le Système panafricain de paiement et de règlement, ainsi qu'avec les projets portés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Cette orientation s'inscrit dans une dynamique déjà observée dans plusieurs pays africains, à l'image du Ghana, du Nigeria ou encore du Rwanda, où la mise en place de systèmes de paiement instantané a favorisé l'essor des paiements numériques, réduit l'usage du cash et amélioré la transparence des transactions.

La Guinée s'inspire également des avancées enregistrées au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. À la fin du mois de

septembre 2025, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest a mis en service une plateforme interopérable de paiement instantané, accessible en continu dans les huit pays membres. Cette infrastructure permet des transactions rapides et sécurisées entre l'ensemble des prestataires de services de paiement et vise à renforcer la sécurité, l'inclusivité financière et l'intégration économique régionale.

Les résultats observés dans l'UEMOA illustrent le potentiel de ces réformes. Entre 2014 et 2024, le nombre de paiements électroniques y est passé de 260 millions à plus de 11 milliards, tandis que le taux d'inclusion financière a atteint 74 %, contre moins de 15 % vingt ans auparavant. À l'échelle continentale, le rapport 2024 de la fondation AfricaNenda fait état de 31 systèmes de paiement instantané déjà opérationnels en Afrique, dont plusieurs permettent des transactions transfrontalières en temps réel. En s'engageant dans cette voie, la Guinée entend s'inscrire pleinement dans ce mouvement et positionner son système financier au cœur des transformations numériques qui redessinent l'économie africaine.

N.B

LE MARCHÉ AMÉRICAIN DU CAJOU RESTE DIFFICILEMENT ACCESSIBLE AUX PRODUCTEURS AFRICAINS

LA SUPPRESSION DES DROITS DE DOUANE PROFITE SURTOUT AU VIETNAM

Les États-Unis concentrent près d'un cinquième des importations mondiales d'amandes de cajou, ce qui en fait un débouché stratégique pour l'ensemble des pays producteurs et transformateurs. Toutefois, ces derniers mois, le marché a été marqué par une forte instabilité, alimentée par une succession d'annonces liées aux droits de douane, qui ont profondément bousculé les acteurs africains et asiatiques de la filière.

La décision annoncée le 14 novembre par le président américain Donald Trump de supprimer les droits de douane appliqués aux importations de noix de cajou a été accueillie avec soulagement par l'industrie mondiale. Cette mesure a contribué à rassurer les opérateurs et à encourager un retour progressif des acheteurs américains sur le marché international. Néanmoins, en Afrique, les retombées positives de cette annonce devraient rester modestes. C'est le moins l'analyse de Jim Fitzpatrick, spécialiste reconnu du marché du cajou, qui estime que les pays africains ne tireront qu'un avantage limité de ce changement de politique commerciale.

Les chiffres confirment ce déséquilibre structurel. En 2024, les pays africains n'ont représenté qu'environ 7 % des importations américaines d'amandes de cajou, contre près de 89 % pour le Vietnam. Cette domination écrasante place le pays asiatique en position idéale pour bénéficier pleinement de la suppression des droits de douane et renforcer en-

core sa suprématie sur le marché américain. Dans ce contexte, même si la reprise de la demande américaine peut avoir des effets positifs indirects pour l'ensemble du secteur, les perspectives de croissance des exportateurs africains vers les États-Unis demeurent limitées.

Selon l'expert, cette situation s'explique en grande partie par les critères d'achat des importateurs américains. Contrairement aux opérateurs européens, qui intègrent de plus en plus des considérations liées à la durabilité, à la traçabilité et à la qualité des produits, les acheteurs américains privilégient avant tout le facteur prix. Or, le Vietnam dispose d'un avantage compétitif majeur, lui permettant de proposer des amandes de cajou à des coûts inférieurs, grâce à une industrie de transformation hautement structurée et à des économies d'échelle difficiles à égaler.

Face à cette réalité, de nombreux exportateurs africains orientent prioritairement leurs ventes vers le marché européen, jugé plus rémunérateur et plus accessible. Les prix y sont généralement plus élevés et les coûts logistiques plus faibles, ce qui améliore la rentabilité globale des opérations. En 2024, les pays africains ont ainsi assuré environ 21 % de l'approvisionnement de l'Union européenne en amandes de cajou, un niveau nettement supérieur à leur part sur le marché américain.

Pour Jim Fitzpatrick, la fin des droits de douane

aux États-Unis aura donc un impact marginal pour l'Afrique, alors qu'elle devrait bénéficier de manière beaucoup plus significative au Vietnam. Il n'exclut toutefois pas que le retour progressif des acheteurs américains sur le marché international les incite à diversifier leurs sources d'approvisionnement. L'enjeu, pour les transformateurs africains, serait alors de réussir à accroître leur présence aux États-Unis. Un objectif qui reste néanmoins difficile à atteindre, tant la concurrence sur les prix demeure intense et largement dominée par les acteurs vietnamiens. D'autant plus que, selon l'analyste, l'intérêt des acheteurs américains pour les amandes de cajou africaines a reculé au cours des trois ou quatre dernières années.

À ces contraintes commerciales s'ajoutent des facteurs institutionnels. La réduction, voire l'abandon, de plusieurs programmes de développement portés par l'USAID a également affecté la filière cajou en Afrique de l'Ouest. De nombreux projets de soutien ont été interrompus, privant producteurs et transformateurs d'un appui précieux, notamment en matière de promotion et de visibilité sur le marché américain. Même si les droits de douane ont été levés, le contexte demeure incertain et volatil, laissant planer des doutes sur la capacité des acteurs africains à tirer pleinement parti de cette nouvelle donne commerciale.

N.B

EN SOUTIEN À LA PALESTINE ET CONTRE L'AGGRESSION SIONISTE À GHAZA

MANIFESTATION À BERLIN

La capitale allemande, Berlin, a été le théâtre, samedi soir, d'une vaste manifestation en soutien à la Palestine et pour dénoncer l'agression sioniste à Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Des centaines de manifestants se sont rassemblés à Oranienplatz, dans le quartier de Kreuzberg, scandant des slogans hostiles à l'entité sioniste, avant de marcher en direction de la mairie de Neukolln, pour dénoncer les violations continues commises par les forces d'occupation à l'encontre du peuple Palestinien, précise Wafa.

Les participants ont brandi des drapeaux palestiniens ainsi que des pancartes portant des messages tels que : "La dignité humaine est inviolable" et "Liberté pour les prisonniers Palestiniens", ajoute la même source. Ils ont également appelé à poursuivre en justice les responsables pour crimes de guerre, scandant des slogans parmi lesquels "Stop au génocide" et "Les enfants veulent vivre".

R.I



PALESTINE OCCUPÉE

L'OCI CONDAMNE LE BOMBARDEMENT PAR L'ARMÉE SIONISTE D'UNE ÉCOLE ABRITANT DES DÉPLACÉS À GHAZA

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a fermement condamné le bombardement par l'armée sioniste d'une école abritant des déplacés dans la bande de Gaza, qui a entraîné la mort en martyrs de sept Palestiniens et la blessure de dizaines d'autres, le qualifiant de violation flagrante du droit international humanitaire.

Dans un communiqué relayé dimanche par des médias, l'OCI a renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités, mette un terme à toutes les violations de l'armée sioniste, fasse respecter un cessez-le-feu global et durable et garantisse l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, ainsi que le retrait des forces

d'occupation de Gaza.

L'organisation a également souligné la nécessité d'activer les mécanismes de justice pénale internationale afin de poursuivre tous les responsables sionistes impliqués dans ces crimes, en veillant à ce qu'ils ne puissent pas échapper à la justice.

R.I

TROIS MARTYRS DANS DES FRAPPES SIONISTES À SHUJA'IYYA

Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs dimanche, suite à des frappes des forces d'occupation sionistes sur le quartier de Shuja'iyya, à l'est de Ghaza-ville, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Un civil est tombé en martyr lorsque les forces d'occupation ont ciblé un rassemblement de citoyens à l'aide d'une bombe larguée par un drone dans le quartier de Shuja'iyya, précise Wafa, qui cite des sources médicales. Deux autres Palestiniens sont tombés en martyrs après avoir été pris pour cible par des avions de combat de l'armée sioniste dans la rue Al-Mansoura du même quartier, ajoutent les mêmes sources. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 70.925 martyrs et 171.185 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

TROIS MORTS ET DEUX DISPARUS DANS L'EFFONDREMENT D'UNE MAISON À GHAZA

Trois femmes d'une même famille sont mortes et deux autres personnes sont portées disparues dimanche matin après l'effondrement de leur maison dans le quartier de Sheikh Radwan, dans la ville de Ghaza, selon des sources médicales. L'effondrement a été causé par des dommages structurels résultant des bombardements sionistes en cours, qui ont provoqué l'effondrement du bâtiment sur ses occupants.

Des dizaines de maisons se sont effondrées récemment en raison des dégâts directs causés par les bombardements continus sur Ghaza depuis octobre 2023. La situation s'est aggravée avec les récentes intempéries. Les habitants refusent toutefois de quitter leurs maisons endommagées et en ruine, invoquant les conditions catastrophiques et les difficultés croissantes causées par les frappes aériennes en cours et les intempéries, qui ont touché des milliers de foyers dans toute la bande de Ghaza.

R.I

NOUVEL ACCORD COMMERCIAL UE-MAROC LE VENEZUELA DÉNONCE LA SAISIE D'UN DEUXIÈME PÉTROLIER PAR LES ETATS-UNIS

Le gouvernement du Venezuela a dénoncé ces dernières 24h ce qu'il a qualifié de nouveau de "vol et enlèvement" d'un navire privé transportant du pétrole vénézuélien, ainsi que la disparition forcée de son équipage, qui auraient été perpétrés par les forces militaires américaines dans les eaux internationales.

Les autorités ont qualifié cet incident d'acte de piraterie constituant une grave violation du droit international et portant atteinte aux principes fondamentaux de

la liberté de navigation ainsi que du commerce maritime.

Selon un communiqué officiel, cette action enfreint les instruments juridiques internationaux protégeant la sécurité maritime, ainsi que les normes fondamentales inscrites dans la Charte des Nations Unies et d'autres conventions multilatérales.

La secrétaire américaine à la Sécurité intérieure, Kristi Noem, a déclaré samedi que les forces américaines avaient saisi le navire au large des côtes vénézué-

liennes plus tôt dans la journée.

C'est la deuxième fois en quelques semaines que les Etats-Unis saisissent un pétrolier près du Venezuela, dans un contexte de forte présence militaire américaine dans la région.

Cette saisie intervient également quelques jours après que le président américain Donald Trump a ordonné le blocus de tous les pétroliers sanctionnés par les Etats-Unis entrant et sortant du Venezuela.

R.I

AFRIQUE DU SUD AU MOINS 10 MORTS ET 10 BLESSÉS LORS D'UNE FUSILLADE À L'OUEST DE JOHANNESBURG

Au moins 10 personnes ont été tuées et 10 autres blessées lors d'une attaque armée survenue, dans la nuit de samedi à dimanche à Bekkersdal, à l'ouest de Johannesburg, ont rapporté des médias locaux, citant la police. "L'attaque s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche, à la taverne KwaNoxolo, située dans le secteur de Tambo, lorsque des assaillants non identifiés ont ouvert le feu de manière indiscriminée sur les clients à l'inté-

rieur de l'établissement ainsi que sur des personnes rassemblées à l'extérieur", ont précisé les mêmes sources. "Les blessés ont été évacués vers des hôpitaux voisins afin d'y recevoir des soins", a-t-on ajouté. De son côté, le commissaire par intérim de la police du Gauteng, Fred Kekana, a indiqué que plusieurs unités spécialisées avaient été mobilisées et que "le mobile de la fusillade reste pour l'heure incertain".

R.I

CAMBODGE PLUS DE 500.000 DÉPLACÉS SUITE AU CONFLIT AVEC LA THAÏLANDE

Le conflit frontalier entre le Cambodge et la Thaïlande a fait plus de 500.000 déplacés côté cambodgien ces deux dernières semaines, a déclaré le ministère de l'Intérieur dimanche.

"Plus d'un demi-million de Cambodgiens, y compris des femmes et des enfants, subissent de graves difficultés en raison de déplacements forcés de leurs foyers et de leurs écoles pour échapper aux tirs d'artillerie, aux roquettes et aux bombardements aériens", a indiqué le ministère dans un communiqué, évaluant à 518.611 le nombre total de personnes évacuées.

En Thaïlande, quelque 400.000 personnes ont été déplacées à cause de la reprise du conflit frontalier, selon Bangkok.

Depuis la reprise des combats le 12 décembre, les affrontements ont fait au moins 41 morts -- 22 côté thaïlandais et 19 côté cambodgien, selon les bilans officiels respectifs.

R.I

PROTECTION DES DONNÉES

L'EUROPE LANCE SA GRANDE RÉFORME NUMÉRIQUE

Avec son Digital Package, la commission européenne veut remodeler le paysage numérique. Du consentement aux cookies à l'entraînement des IA sur des données personnelles, en passant par la simplification des signalements de cyberattaques, la Commission promet un équilibre entre innovation et protection.

Par Yakout Abina

Le Digital Package européen, marque un tournant majeur dans la régulation des données personnelles. Bien que la Commission assure vouloir préserver les standards de protection instaurés par le règlement général sur la protection des données(RGPD) en 2018, plusieurs piliers du règlement sont directement remis en question.Ces changements visent à simplifier la vie des entreprises en réduisant les lourdeurs administratives. Mais qu'en est-il de la protection de nos données personnelles ?

Parmi les mesures les plus concrètes, l'article 88a s'attaque aux omniprésentes cookiebanners. Désormais, le consentement ne passerait plus systématiquement par une avalanche de bannières ou pop-ups, mais serait géré de manière centralisée au niveau du navigateur ou du système d'exploitation.

Le projet de texte mentionne plusieurs situations où le consentement des internautes ne serait plus exigé. Quatre cas sont explicitement listés parmi lesquels la transmission des données strictement nécessaire à la fourniture d'un service, les services expressément sollicités par l'utilisateur, la mesure d'audience agrégée, limitée à un usage interne du site, le maintien de la sécurité du service ou de l'équipement.

En dehors de ces exceptions, le principe du consentement reste obligatoire, notamment pour le suivi publicitaire ou l'analytique tiers. Mais les modalités changent

Les sites web devront reconnaître les signaux standardisés de consentement ou de refus transmis automatiquement par le navigateur. Un clic suffira pour accepter ou refuser, et ce choix devra être respecté pendant au moins six mois.

Toute violation pourra entraîner une amende équivalente à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial. Une mesure qui donne enfin une portée juridique au standard Do Not Track, implanté dans les navigateurs entre 2011 et 2012 mais largement ignoré par les sites aujourd'hui. La Commission propose également de redéfinir la notion de donnée personnelle. Une donnée pseudonymisée peut rester



personnelle pour celui qui la collecte comme une entreprise, par exemple, mais perdre ce caractère pour un tiers, tel qu'un sous-traitant, à condition que ce dernier ne dispose d'aucun moyen pour ré-identifier les individus.

Concrètement, si une société retire les noms et coordonnées de ses utilisateurs avant de transmettre les informations à un consultant externe, et que ce dernier n'a aucun accès aux clés de correspondance, ces données ne sont plus considérées comme personnelles. L'entreprise qui procède à la pseudonymisation, en revanche, demeure pleinement responsable du traitement et conserve l'ensemble de ses obligations.

La Commission souligne que cette définition pourrait évoluer avec le temps. L'émergence de nouveaux algorithmes capables de faciliter la ré-identification des individus pourrait conduire à revoir ce qui est considéré comme une pseudonymisation suffisante.

Le Digital Package européen ouvre la voie à une utilisation inédite des données personnelles. Les entreprises pourront désormais s'en servir pour entraîner des modèles d'intelligence artificielle sans obtenir le consentement explicite des individus concernés. Deux conditions sont toutefois posées : L'utilisation ne doit enfreindre aucune législation européenne ou nationale, et le traitement doit rester conforme aux exigences du RGPD.

En cherchant à renforcer sa place dans le secteur de l'intelligence artificielle, la Commission européenne tente de placer un équilibre entre innovation et protection. En instaurant un droit d'opposition à travers lequel chacun pourra demander à une entreprise de ces-

ser d'utiliser ses données personnelles pour entraîner ses modèles.

Mais derrière cette garantie, c'est bien un système d'opt-out qui se dessine. Par défaut, les algorithmes des entreprises pourront exploiter les données des citoyens, sauf si ces derniers s'y opposent explicitement. Une logique qui rappelle le droit à l'oubli, mais dont l'application soulève de nombreuses interrogations. Combien de temps cela prendra-t-il ? Quelles seront les obligations de ces sociétés ? Comment faudra-t-il prouver que nos données personnelles sont bel et bien exploitées ? Et surtout, comment retirer effectivement les données d'un modèle déjà entraîné ?

À ce stade, aucune solution technique n'est avancée. Le droit d'opposition, présenté comme une avancée, risque donc de rester largement théorique tant que ces questions ne trouvent pas de réponse concrète.

Mais ce n'est pas tout. Ce projet de loi autorise les développeurs d'IA à exploiter des données ultra-sensibles, comme les origines ethniques, les données de santé, ou encore les orientations politiques. Selon la Commission, cette ouverture vise à permettre aux entreprises de tester leurs systèmes et de vérifier qu'aucune discrimination ne se glisse dans les algorithmes. Mais cette justification soulève des inquiétudes, en donnant accès à des informations parmi les plus intimes, l'Union européenne prend le risque de fragiliser la frontière entre innovation technologique et respect des droits fondamentaux.

Concrètement, pour savoir si une IA discrimine les personnes d'une certaine origine, ou donne des diagnostics erronés pour un groupe d'âge spécifique, les développeurs

estiment qu'il faut forcément analyser les résultats en comparant les décisions par rapport à ces catégories sensibles. Impossible, donc, de détecter la discrimination sans utiliser les données qui caractérisent les groupes concernés.

En revanche, le texte ne détaille pas les garanties qui encadreront ce traitement. Comment s'assurer que ces données sensibles ne sont pas conservées plus longtemps que nécessaire, voire réutilisées à d'autres fins ?

Avec le Digital Package, la Commission européenne entend mettre fin au casse-tête administratif des entreprises victimes de cyberattaques, actuellement, chaque attaque doit être signalée via une multitude de déclarations et de formulaires, en fonction des textes applicables et des autorités compétentes dont le RGPD pour les violations de données, directive NIS2 pour les services essentiels, règlement DORA pour les entités financières, directive CER pour les infrastructures critiques, règlement eIDAS pour l'identité numérique.

Le système proposé vise à mettre fin à cette complexité en permettant de soumettre un unique signalement via une interface centralisée gérée par l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA). Cette plateforme se chargerait ensuite de rediriger automatiquement les informations vers les autorités compétentes selon chaque réglementation applicable.

Y.A

INSOLITE

UNE FUSÉE ENVOIE LA PREMIÈRE PERSONNE EN FAUTEUIL ROULANT DANS L'ESPACE

La société américaine de technologie spatiale Blue Origin a envoyé samedi dernier une personne en fauteuil roulant dans l'espace, marquant une première historique.

La mission New Shepard NS-37 a décollé à 08h16, heure normale du Centre (14h16 GMT) du site de lancement n°1 dans l'ouest du Texas, aux Etats-Unis, avec un équipage de six personnes à son bord. Michaela Ben-thaus, ingénierie en aérospatiale et en métacronique allemande à l'Agence spatiale européenne, fait partie des membres d'équipage. Elle a commencé à utiliser un fauteuil roulant après avoir subi une lésion de la moelle épinière lors d'un accident de VTT en 2018. La capsule abritant l'équipage est revenue et a atterri après environ 10 minutes

de vol. Initialement prévue jeudi, la mission avait été reportée en raison d'un problème détecté lors des vérifications intégrées d'avant vol. Le vol de samedi était la 37e mission New Shepard et la 16e à transporter des humains au-dessus de la ligne Karman, la frontière internationalement reconnue entre l'espace et la Terre. New Shepard est une fusée réutilisable conçue pour lancer une capsule emportant des touristes spatiaux sur une trajectoire suborbitale. La fusée décolle et atterrit verticalement. Blue Origin avait effectué un vol spatial avec un équipage entièrement féminin en avril 2025.

RSHT/APS

TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

LA CHINE LANCE UN NOUVEAU SATELLITE D'ESSAI

La Chine a lancé samedi dernier un nouveau satellite d'essai de technologies de communication depuis le site de lancement spatial de Wenchang, dans la province de Hainan, dans le sud de la Chine. Lancé à bord d'une fusée "Longue Marche 5", le satellite est entré avec succès sur l'orbite prévue. Il sera principalement utilisé pour effectuer des tests de validation de technologies de communication multibandes et à haut débit.

Ce lancement marque la 618e mission de la série de fusées Longue Marche.

RSHT/APS

ENVIRONNEMENT

ELABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE LA VIE

UNE DYNAMIQUE INTERSECTORIELLE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DU CITOYEN

La Commission nationale intersectorielle chargée de la conception de la stratégie nationale de la qualité de la vie a été officiellement installée dimanche à Alger, à l'occasion de la première rencontre nationale consacrée à cette thématique.

*Cet événement, organisé autour du slogan « Des acquis nationaux avec des enjeux de développement », s'est tenu sous le patronage du Premier ministre et a réuni de nombreux acteurs institutionnels concernés par les questions de bien-être et de développement durable.**

Par Saïd Slimani

S'exprimant devant la presse en marge de cette rencontre, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a précisé que cette commission, qui rassemble l'ensemble des secteurs et instances impliqués, s'attellera en priorité à la concrétisation d'un projet structurant portant sur la création d'une « école pilote durable ». Cette initiative, appelée à être progressivement étendue à l'échelle nationale, vise à instaurer un environnement éducatif respectueux des principes du développement durable. La ministre a également souligné le lancement d'une plateforme nationale dédiée à la qualité de la vie, conçue pour renforcer la coordination et les échanges entre les différents secteurs, afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace des projets destinés à améliorer le quotidien des citoyens. Dans son intervention lors de la rencontre, Mme Krikou a mis en avant l'importance de la synergie entre les institutions et les secteurs concernés, estimant que cette coopération témoigne d'une prise de conscience collective de la nécessité de conjuguer et de diversifier les efforts. Selon elle, seule une action concertée permet de répondre de manière pertinente aux attentes du citoyen et de lui garantir un niveau de qualité de vie conforme à ses aspirations. La ministre a, par ailleurs, rappelé que



cette démarche s'inscrit dans une vision initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, depuis son accession à la magistrature suprême. Elle a indiqué que les réformes institutionnelles engagées dans différents domaines traduisent la volonté de consolider les acquis nationaux, de préserver la souveraineté du pays sur ses ressources et de soutenir les aspirations du peuple à un développement équilibré et durable. Cette rencontre nationale s'est déroulée en présence de plusieurs

membres du gouvernement, notamment le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjali, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ainsi que le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi.

Au cours de cette journée, les participants ont assisté à la projec-

tion d'une vidéo retraçant les principales réalisations nationales visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen. Un exposé a également été présenté par les représentants du Conseil national économique, social et environnemental, mettant en lumière le rôle d'accompagnement du Conseil dans la promotion des pratiques environnementales et dans l'ancre d'une culture de développement durable au sein des politiques publiques.

S.S

LE CHARBON, UNE ÉNERGIE PERSISTANTE AUX CONSÉQUENCES LOURDES ENTRE DÉPENDANCE MONDIALE, RISQUES SANITAIRES ET DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Malgré son rôle central dans le réchauffement climatique et ses effets délétères largement documentés, le charbon demeure un élément clé du mix énergétique mondial et continue d'orienter les choix stratégiques de nombreux États. Cette source d'énergie fossile, pourtant identifiée comme l'une des plus polluantes, conserve une place dominante dans la production d'électricité à l'échelle internationale, illustrant le décalage persistant entre les objectifs climatiques affichés et les réalités économiques et industrielles.

La demande mondiale de charbon, principale source d'émissions de dioxyde de carbone liées à la production d'énergie, poursuit ainsi sa progression. D'après les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, la consommation globale devrait atteindre environ 8,85 milliards de tonnes cette année, un niveau historiquement élevé maintenu pour la troisième année consécutive. Cette dynamique confirme la dépendance encore forte de l'économie mondiale à cette ressource, en dépit de la montée en puissance des énergies renouvelables et des engagements pris par de nombreux pays pour réduire l'usage des combustibles fossiles.

Selon les projections les plus récentes de l'Agence, relayées par la presse internationale le 17 décembre, le charbon assure toujours près d'un tiers de la production mondiale d'électricité. Il devance encore le gaz naturel et l'hydroélectricité, même si l'éolien et le solaire enregistrent une croissance rapide. Cette situation s'explique par une demande électrique mondiale soutenue, alimentée par l'industrialisation, l'urbanisation et l'essor des usages numériques, qui nécessitent des volumes d'électricité importants et constants.

Dans de nombreuses grandes économies,

les centrales à charbon existantes restent pleinement mobilisées afin de garantir la stabilité des réseaux électriques et de répondre aux besoins de base. L'Agence souligne également le poids des usages industriels, notamment dans la sidérurgie et la production de ciment, secteurs fortement dépendants du charbon. À cela s'ajoute l'avantage que confèrent des infrastructures déjà en place, des chaînes d'approvisionnement bien établies et, dans plusieurs pays, l'abondance de ressources domestiques, qui rendent cette énergie économiquement attractive à court terme.

La situation varie toutefois selon les régions. En Chine, premier consommateur mondial, la demande devrait rester globalement stable en 2025, mais à un niveau exceptionnellement élevé. En Inde, un recul ponctuel a été observé cette année grâce à une production hydroélectrique plus importante, favorisée par une mousson abondante, sans pour autant remettre en cause une dépendance structurelle au charbon. Aux États-Unis, la consommation a progressé sous l'effet de la hausse des prix du gaz naturel, qui a redonné un avantage compétitif au charbon dans la production d'électricité.

Cette persistance s'accompagne pourtant de conséquences graves pour les vies humaines et pour la nature. La combustion du charbon libère de grandes quantités de polluants atmosphériques, tels que les particules fines, le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote, responsables de maladies respiratoires et cardiovasculaires. L'Organisation mondiale de la santé établit un lien direct entre ces pollutions et l'augmentation des décès pré-maturés, en particulier dans les zones fortement industrialisées et à proximité des centrales et des sites miniers. Les populations les plus vulnérables, notamment les enfants et

les personnes âgées, sont les premières exposées à ces risques sanitaires.

L'extraction du charbon engendre également des dommages environnementaux considérables. L'exploitation minière dégrade les sols, détruit les écosystèmes locaux et contamine les ressources en eau par le rejet de métaux lourds et de résidus toxiques. Les paysages sont durablement altérés, la biodiversité fragilisée et les terres agricoles rendues impropre à la culture. À l'échelle globale, les émissions massives de CO₂ issues du charbon contribuent à l'aggravation du changement climatique, accentuant la fréquence des événements météorologiques extrêmes, la montée du niveau des mers et la désertification de certaines régions.

Malgré ces impacts, la croissance rapide de la demande mondiale d'électricité dépasse encore le rythme de déploiement des capacités bas carbone et des infrastructures nécessaires pour les intégrer efficacement aux réseaux. Ce déséquilibre explique en partie la difficulté à se détacher rapidement du charbon, même si ses effets négatifs sont largement reconnus.

L'Agence internationale de l'énergie anticipe toutefois une stabilisation de la demande mondiale de charbon dans les prochaines années, avant un déclin progressif à l'horizon 2030. Cette évolution reposera sur l'expansion continue des énergies renouvelables, le développement du nucléaire et l'amélioration de l'efficacité énergétique, conformément aux politiques actuellement annoncées. La transition reste néanmoins fragile et dépendra de la capacité des États à accélérer leurs investissements et à concilier sécurité énergétique, impératifs économiques et protection des vies humaines et de l'environnement.

S.S

DYNAMIQUE PÉDAGOGIQUE INTERNATIONALE

BISKRA AU CŒUR DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

L'université Mohamed-Khider de Biskra a abrité l'ouverture de la troisième conférence internationale consacrée à l'enseignement de l'anglais aux locuteurs d'autres langues. Placée sous le signe l'intelligence artificielle, cette rencontre réunit experts, chercheurs et enseignants autour des mutations pédagogiques actuelles. L'événement confirme l'ancre de Biskra dans les échanges académiques internationaux.

Par Chaimaa Sadou

La troisième conférence internationale dédiée à l'enseignement de l'anglais aux locuteurs d'autres langues s'est ouverte samedi à l'université Mohamed-Khider de Biskra. Organisée sous le thème « L'intelligence artificielle en milieu pédagogique, vers une transformation de l'enseignement et de l'apprentissage », cette rencontre scientifique se poursuivra jusqu'à lundi.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de représentants de l'ambassade des États-Unis en Algérie, preuve de l'importance accordée à cette rencontre. Dans son allocution, le recteur de l'université de Biskra, le professeur Abdelhamid



Djeffal, a souligné que cette conférence constitue un espace privilégié de réflexion, de dialogue et de partage d'expériences autour des évolutions contemporaines de l'enseignement de l'anglais.

Il a rappelé que la langue anglaise occupe aujourd'hui une place centrale en tant qu'outil de recherche scientifique, de diffusion du savoir et de

communication internationale. Selon lui, ces échanges contribueront à renforcer les méthodes pédagogiques, à améliorer les compétences des enseignants et des étudiants, et à explorer l'usage de l'intelligence artificielle et des technologies numériques en éducation.

Les débats aborderont également les enjeux de la coopération acadé-

mique et professionnelle entre l'Algérie et les États-Unis, dans un contexte marqué par des transformations numériques rapides. Cette rencontre vise ainsi à construire des visions communes sur l'avenir de l'enseignement de l'anglais et à préparer les acteurs du secteur aux nouveaux défis pédagogiques.

Le programme comprend des ateliers interactifs, des séances pratiques et des débats scientifiques destinés à développer les techniques de formation et à éléver le niveau de l'enseignement de l'anglais en classe. Des universitaires, chercheurs et formateurs, issus d'institutions nationales et internationales, animent ces travaux, offrant une diversité d'approches.

La conférence TESOL DZAIR 2025 est organisée par l'université Mohamed-Khider de Biskra en coordination avec l'ambassade des États-Unis en Algérie, les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le British Council et l'organisation internationale World Learning.

À travers cette conférence, l'université de Biskra confirme son rôle actif dans le développement de la recherche pédagogique et l'ouverture sur l'international. L'événement illustre la volonté des institutions académiques algériennes de s'adapter aux mutations technologiques et de promouvoir un enseignement de qualité, en phase avec les standards mondiaux.

C.S

PRÉVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES MOBILISATION ACCRUE CONTRE LES DANGERS DU GAZ À ORAN



À l'approche de l'hiver, les risques liés à l'utilisation du gaz augmentent dans les foyers.

À Oran, la Protection civile a renforcé ses actions de terrain pour prévenir les accidents.

Plus de 25 campagnes de sensibilisation ont été menées depuis fin octobre. L'objectif est de protéger les citoyens et d'ancrer une culture de prévention durable.

Depuis la fin du mois d'octobre, les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont intensifié leurs actions de sensibilisation aux dangers liés au gaz, dans le cadre de la campagne nationale de prévention hivernale. Placée sous le slogan « Un hiver sans accidents pour un confort en toute sécurité », cette initiative vise à réduire les risques d'accidents domestiques, particulièrement fréquents durant la saison froide.

Selon les services concernés, ces actions ont été déployées à travers l'ensemble de la wilaya. Elles ont ciblé un large public, élèves, étudiants, stagiaires des centres de formation professionnelle et fidèles dans les mosquées. L'objectif est de toucher le plus grand nombre de citoyens et de les informer sur les dangers liés à une mauvaise utilisation des appareils à gaz.

Le chargé de communication de la Protection civile d'Oran, le commandant Bellala Abdelkader, a précisé que ces actions s'ins-

crivent dans un programme diversifié visant à instaurer une véritable culture de prévention. L'accent est mis sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone, souvent causés par des chauffe-eau ou des appareils de chauffage défectueux ou mal entretenus.

Parallèlement, des journées portes ouvertes et des caravanes de sensibilisation sont organisées dans différents pôles urbains. Ces actions de proximité permettent de rappeler l'importance du contrôle régulier des installations de gaz et de la bonne aération des habitations.

Sur le plan opérationnel, les services de la Protection civile ont enregistré, depuis le début de l'année, 13 interventions pour des accidents liés au gaz, dont des fuites, des explosions de bouteilles et des dysfonctionnements d'appareils de chauffage. Plus de 30 personnes ont été secourues lors de ces interventions, selon la même source.

À travers ces campagnes répétées et ciblées, la Protection civile d'Oran confirme son engagement en faveur de la sécurité des citoyens. Ce déploiement rappelle que la prévention reste l'outil le plus efficace pour éviter les drames liés au gaz. Une vigilance collective et des gestes simples, comme aérer les pièces et vérifier les appareils, peuvent sauver des vies.

C.S

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE À ORAN LANCÉMENT DE LA DEUXIÈME PHASE DE LA CAMPAGNE

La deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite a été lancée, dimanche dans les wilayas d'Oran, de Mascara et d'El Bayadh, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à sa réussite, a-t-on appris auprès des responsables de l'opération.

A Oran, plus de 153 structures de santé et 41 équipes mobiles ont été mobilisées, à l'instar de la première phase, pour vacciner les enfants âgés de deux mois à cinq ans et onze mois, notamment dans les zones éloignées.

Pour cette deuxième phase, des équipes fixes ont également été installées dans les grands espaces commerciaux afin de faciliter la vaccination des enfants, qu'ils soient issus de la wilaya d'Oran ou d'autres wilayas, a indiqué Dr. Khadidja Houti, coordinatrice de wilaya de la campagne et cadre à la direction de la Santé et de la Population (DSP).

Elle a précisé que l'objectif de cette deuxième phase, qui se poursuivra jusqu'à samedi, est d'administrer la deuxième dose aux enfants ayant reçu le vaccin lors de la première phase, en ciblant aussi d'autres enfants qui n'avaient pas été vaccinés, tout en poursuivant les actions de sensibilisation.

La première phase de cette campagne a permis, dans la wilaya d'Oran, la vaccination de plus de 120.000 enfants, a ajouté Dr. Houti, soulignant qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce à la contribution de plusieurs secteurs, notamment les affaires religieuses et les wakfs, les collectivités locales et le secteur de l'action sociale.

Concernant la wilaya de Mascara, la DSP locale a réservé 164 centres de vaccination contre cette maladie, répartis entre les établissements publics de santé de proximité, les polycliniques et les salles de soins, en plus de la mobilisation de 85 équipes mobiles pour les zones rurales, a indiqué le chef du service Prévention de cette direction, Ali Touil, précisant que 113.800 doses de vaccin ont été mises à disposition.

Parallèlement à cette opération, la direction du secteur a lancé une campagne de sensibilisation sur l'importance de la vaccination des enfants contre la poliomyélite, souligne-t-on.

A El-Bayadh, le Secrétaire général de la wilaya, Akli Ouali, accompagné du directeur de la Santé et de la Population, Mziane Belaïd, a donné le coup d'envoi de cette deuxième phase dans un contexte de mobilisation générale des équipes médicales et des partenaires actifs, notamment le Croissant-Rouge algérien.

R.S

THÈME D'UNE CONFÉRENCE À ALGER "L'AMAZIGHITÉ ET LA COHÉSION NATIONALE", THÈME D'UNE CONFÉRENCE À ALGER

Le ministère de la Communication, en coordination avec le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), a organisé, dimanche à Alger, une conférence intitulée "l'Amazighité et la cohésion nationale: les contributions institutionnelles, académiques et médiatiques", lors de laquelle les acquis de cette langue nationale ont été mis en valeur.

La conférence s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité, Si El Hachemi Assad, du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, ainsi que des enseignants et chercheurs en culture et langue amazighes.

Dans son allocution, le ministre de la Communication a souligné que cette conférence constitue "une occasion pour renforcer le lien entre les médias nationaux et la langue amazighe, considérée comme la langue des racines et des ancêtres, qui représente le réceptacle de la mémoire collective de la Nation algérienne".

Cette rencontre, ajoute-t-il, s'inscrit dans "la démarche nationale lancée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à donner à la langue amazighe sa véritable valeur et à œuvrer pour sa promotion en tant que composante authentique de l'identité nationale".

M. Bouamama a salué "le rôle important" du HCA dans "la promotion de cette langue et sa préservation dans toutes ses variantes linguistiques, contribuant ainsi à la sauvegarde de la diversité culturelle dont l'Algérie est fière".

Et de poursuivre que la langue



amazighe "a été et restera un lien solide de l'unité nationale, un pont réunissant les différentes composantes de l'identité nationale et un levier essentiel de la personnalité nationale imprégnée des valeurs de coexistence, de solidarité et d'entraide".

Le ministre a indiqué, dans le même sillage, que l'unité nationale réside dans "le respect, le renforcement et la mise en valeur de cette riche diversité", rappelant que la langue amazighe, aux côtés de la langue arabe et de l'Islam, constitue "des piliers de l'identité nationale, une source de force et un patrimoine glorieux et authentique".

Il a souligné, dans ce cadre, que l'unité nationale consiste à "embrasser et à renforcer cette riche diversité", affirmant que cette unité est "plus forte que les manœuvres des haineux, plus sincère et plus élevée que leur vacarme et leurs calculs étriqués", insistant sur le fait que "qui-conque mise sur la division des Algériens se trompe lourdement, a

déjà perdu et ne gagnera jamais leur confiance". Pour sa part, le SG du HCA a fait observer que l'organisation de cette conférence s'inscrivait dans "une dynamique nationale continue visant la promotion de la langue amazighe et le renforcement de son usage, en cohérence avec la Constitution", en sus de "l'ouverture d'un espace sérieux de partage des connaissances sur le parcours de cette langue, tant du point de vue de la prise en charge institutionnelle que de sa place au sein du champ cognitif scientifique et médiatique".

Et d'ajouter que cette rencontre est l'occasion de mettre en avant "les acquis réalisés par la langue amazighe sur les plans constitutionnel, académique et professionnel", "de les valoriser, de les évaluer de manière objective et d'ouvrir un débat constructif en vue de poursuivre leur élargissement". L'intervenant a, par ailleurs, mis en exergue le rôle des deux langues arabe et amazighe dans "le renforcement de l'appartenance collective", soulignant que "leur préservation demeure un symbole vivant de l'unité nationale et reflète l'attachement de l'Algérie à son identité et diversité culturelle". D'autre part, M. Assad a salué "les efforts considérables" déployés par l'Etat pour la généralisation de la langue amazighe à travers le territoire national, relevant l'augmentation du nombre d'enseignants de cette langue dans les trois cycles de l'enseignement dans l'ensemble des wilayas. Lors des travaux de cette conférence, une convention-cadre a été signée entre le ministère de la Communication et le HCA, portant sur la promotion de la langue amazighe dans le système médiatique.

A cette occasion, un spot consacré à la célébration du nouvel an amazigh et à la cérémonie de remise du Prix du président de la République de la langue et de la littérature amazighes prévus dans la wilaya de Béni Abbès, a été projeté.

R.A

CINÉMA TROIS FILMS SUR LA PALESTINE PRÉSÉLECTIONNÉS AUX OSCARS

Trois films sur la Palestine sont présélectionnés pour la 98ème édition des Oscars, a révélé cette semaine l'Académie américaine du cinéma.

Inspirés de faits réels, ces films offrent un aperçu de ce que vivent les familles palestiniennes depuis des décennies, de la colonisation britannique à la vie sous l'apartheid et le génocide sionistes actuels.

Il s'agit du film réalisé par Kaouther Ben Hania, "la voix de Hind Rajab" qui rend hommage à Hind Rajab, une fille palestinienne de 6 ans assassinée à Ghaza par l'armée d'occupation sioniste en février 2024 et du film "Palestine 36" d'Annemarie Jacir, qui retrace la naissance et l'échec de la révolte menée par les agriculteurs en 1936 contre la domination coloniale britannique en Palestine.

Mais aussi du long métrage "Ce qu'il reste de nous", de Cherien

Dabis. Ce film, qui sortira en salle en France en 2026, est une saga familiale qui retrace l'histoire de la colonisation de la Palestine par l'entité sioniste à travers les yeux d'une famille palestinienne ordinaire.

Pour les cinéastes, cette sélection "historique", indique une reconnaissance des récits palestiniens, longtemps tenus à l'écart des grandes scènes mondiales.

D'ailleurs, la Palestine a été mise à l'honneur au cinéma tout au long de cette année 2025, par des déclarations de professionnels, des prises de positions importantes mais surtout la présence à l'affiche de films réalisés par des Palestiniens ou faisant le récit de leur lutte.

DJAMAA EL-DJAZAIR OUVERTURE DU CONSEIL DE LECTURE DE "SAHIH AL-BOUKHARI"

Djamaa El-Djazair a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture, dimanche, du Conseil de lecture de "Sahih Al Boukhari" au niveau de l'esplanade de la mosquée, sous la supervision de son recteur cheikh Mohamed Mamoune El-Kacimi El-Hoceini.

A l'occasion de l'avènement du mois de Radjab, le Conseil de lecture de "Sahih Al-Boukhari" s'ouvre après la prière d'Al-Asr au niveau de l'esplanade de la mosquée. Ces assises scientifiques visent à raviver la noble Sunna, à instaurer les traditions de l'écoute et de la transmission (el isnad) et à relier les générations aux sources fiables de la charia islamique, précise la même source.

Ces assises se tiennent dans un cadre alliant savoir, enseignement et élévation spirituelle, reflétant ainsi la mission de Djamaa El-Djazair au service du référent religieux national et de sa préservation selon une méthodologie scientifique rigoureuse.

La clôture des Conseils de lecture de "Sahih Al-Boukhari" est prévue la veille du 27e jour du mois sacré de Ramadhan, lit-on dans le communiqué.

R.C



DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS VÉRITÉS...

ANIMOSITÉ

LA GUERRE CENTENAIRE DE L'OCCIDENT CONTRE LA RUSSIE (5^e PARTIE)

«Je pense que le modèle unipolaire est non seulement inacceptable, mais aussi irréalisable dans le monde d'aujourd'hui. Non seulement parce que, dans notre monde actuel, un leadership individuel impliquerait des ressources militaires, politiques et économiques insuffisantes, mais aussi parce qu'un tel modèle est intrinsèquement malsain, dépourvu de fondements moraux pour la civilisation moderne. »

Par Thomas Fáz

« Je pense que le modèle unipolaire est non seulement inacceptable, mais aussi irréalisable dans le monde d'aujourd'hui. Non seulement parce que, dans notre monde actuel, un leadership individuel impliquerait des ressources militaires, politiques et économiques insuffisantes, mais aussi parce qu'un tel modèle est intrinsèquement malsain, dépourvu de fondements moraux pour la civilisation moderne.

tion moderne.
«De plus, l'actualité mondiale témoigne d'une tentative d'imposer précisément ce concept unipolaire dans les relations internationales (...)

«Nous assistons aujourd’hui au recours quasi incontrôlé à la puissance militaire dans les relations internationales, une pratique qui plonge le monde dans un abîme de conflits incessants. Un État, et bien sûr en premier lieu les États-Unis, a outrepassé ses frontières nationales à tous les égards. ()

« Je suis convaincu que nous avons franchi un seuil décisif qui nous invite à repenser sérieusement l'architecture de la sécurité mondiale. Nous devons rechercher un équilibre raisonnable entre les intérêts de tous les participants au dialogue international.

Et il a conclu sur un avertissement : «La Russie est un pays dont l'histoire vieille de plus de mille ans lui a enseigné la valeur de l'indépendance en politique étrangère. Nous ne renoncerons pas à cette tradition aujourd'hui».

LE CHEMIN DE LA GUERRE : LA DÉSTABILISATION DE L'UKRAINE PAR L'OUEST

La réaction de Washington et d'autres capitales occidentales à l'annonce de Poutine d'une politique étrangère russe fondée sur les intérêts nationaux souverains a été immédiate : les dirigeants occidentaux ont rapidement pris des mesures pour contrer les efforts de Moscou de réaffirmer son rôle indépendant dans le système international, et ont cherché à déstabiliser et à isoler davantage la Russie.

vantage la Russie. Un an plus tard, lors du sommet de Bucarest en 2008, l'OTAN a annoncé son intention d'admettre l'Ukraine et la Géorgie, deux pays limitrophes de la Russie, entant que membres. Cette décision a été perçue comme une provocation flagrante. Moscou avait toujours clairement indiqué considérer l'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie à



l'OTAN comme une menace existentielle. L'Ukraine partage en effet une frontière terrestre de 2000 km avec la Russie et se trouve à seulement quelque 700 km de Moscou.

que quelque 700 km de Moscou.
Et ce, quelques années seulement après la «révolution orange» de 2004 en Ukraine, que The Guardian avait qualifiée de «coup d'État postmoderne» et de «soulèvement tiers-mondiste de l'époque de la guerre froide, transposé aux conditions post-soviétiques et soutenu par la CIA».

Même si aucune démarche officielle n'a été menée pour admettre la Géorgie et l'Ukraine au sein de l'OTAN après le sommet de Bucarest, l'intervention occidentale en Ukraine s'est poursuivie, débouchant finalement sur le coup d'État soutenu par l'Occident en 2014, qui a transformé l'Ukraine en un État client de l'Occident, avec un régime résolument pro-occidental et anti-russe, largement sous contrôle des États-Unis. Le rôle des États-Unis dans le renversement de Ianoukovitch a été qualifié de «coup d'État le plus flagrant de l'histoire» par George Friedman.

George Friedman.
Ce coup d'État a bouleversé l'équilibre ethnoculturel fragile qui caractérisait un pays en réalité divisé en deux : les régions occidentales et centrales, à prédominance ukrainophone, marquées par une forte identité ethnoculturelle ukrainienne, et les régions orientales et méridionales, russophones, façonnées par une identité slave tout aussi forte. L'Ukraine a alors été plongée dans un conflit civil sanglant.

Immédiatement après le coup d'État, les États-Unis ont déployé un important programme d'aide militaire à l'Ukraine, l'intégrant progressivement à l'OTAN, tout en infiltrant les services du renseignement et l'armée ukrainiennes pour faire du pays un instrument de pression contre la Russie. Ils ont poursuivi ces manœuvres malgré les protestations virulentes des dirigeants russes, qui y ont vu une menace existentielle pour la sécurité nationale de leur pays.

À la lumière de ces éléments, on pourrait conclure que l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 n'a pas seulement été provoquée par l'Occident, mais délibérément orchestrée pour entraîner Moscou dans une guerre coûteuse destinée à l'affaiblir et à l'épuiser. Comme le souligne Jeffrey Sachs, «c'est une affirmation crédible, comme le confirmant de nombreuses déclarations

de divers responsables américains».

de divers responsables américains».

En effet, après l'invasion, les responsables occidentaux ont admis ouvertement que tel était leur objectif. Le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, a affirmé que l'objectif de Washington était «d'affaiblir la Russie au point qu'elle ne puisse plus se permettre d'envahir l'Ukraine».

À cette fin, l'Occident a également lancé «une guerre économique et financière totale contre la Russie» dans le but avoué de «provoquer l'effondrement de l'économie russe», selon les termes du ministre français des Finances de l'époque, Bruno Le Maire.

Toutefois, la question de savoir si la guerre a été délibérément provoquée par l'OTAN ou si elle est simplement la conséquence involontaire de l'arrogance occidentale est secondaire. Ce qui importe, c'est que les racines du conflit résident clairement dans les manœuvres systématisques de Washington depuis 1991 pour maintenir la Russie dans un état de faiblesse et de dépendance vis-à-vis de l'Occident, afin de contrôler ses ressources naturelles et de la marginaliser en tant que puissance eurasienne, la réduisant ainsi à un acteur insignifiant sur la scène internationale. Au fil des ans, plusieurs personnalités occidentales de premier plan, de George Kennan déjà mentionné à Jack F. Matlock Jr., ambassadeur des États-Unis en Union soviétique de 1987 à 1991, ont averti qu'une telle stratégie conduirait inévitablement à la guerre. Pourtant, les dirigeants occidentaux ont persévétré. Ils ont même sans doute délibérément choisi la voie de la guerre, conscientement ou non, précisément parce que tout autre moyen de soumettre la Russie avait échoué.

La stratégie mise en œuvre par les États-Unis n'était pas nécessairement partagée par tous les États membres de l'UE. Pourtant, tous ont fini par l'accepter. L'Allemagne, en particulier, a passé la décennie précédente à cultiver des liens économiques et énergétiques solides avec la Russie, notamment grâce aux gazoducs Nord Stream 1 et Nord Stream 2 (ce dernier a été saboté en 2022, probablement avec la participation de hauts responsables américains et de l'OTAN). Berlin n'avait donc pas grand-chose à attendre d'une confrontation avec Moscou. Pourtant, même Angela Merkel, malgré sa réputation de pragmatisme

s'est finalement révélée peu disposée, voire incapable, de s'opposer à la volonté de Washington de provoquer un conflit.

Aujourd'hui, toute trace de dissidence européenne a disparu. Les milieux politiques, médiatiques et intellectuels traditionnels de l'ensemble du continent ont été pris d'une fièvre militariste et d'une hystérie russophobe sans précédent depuis les années 1930. Les dirigeants européens et de l'OTAN parlent désormais ouvertement de la nécessité de «se préparer à entrer en guerre» avec la Russie, une guerre de plus en plus décrite comme inévitable, alors que la Russie n'a aucun intérêt stratégique, militaire ou économique rationnel à attaquer l'OTAN. Comme souvent dans l'histoire, c'est l'Occident lui-même qui exacerbe les tensions en refusant de négocier une issue à la guerre en Ukraine, en menant une politique agressive de réarmement et en évoquant sans cesse le spectre d'une guerre, rendant ainsi un tel scénario de plus en plus plausible.

plausible.

Une analyse historique plus approfondie révèle toutefois une stratégie plus vaste de l'Occident à l'égard de la Russie depuis plus d'un siècle. De Napoléon au Kaiser, puis à Hitler et à l'OTAN, la stratégie centrale de l'Occident à l'égard de la Russie est restée remarquablement cohérente : empêcher l'émergence d'un pôle de puissance eurasien autosuffisant et indépendant du capital, de l'idéologie et du contrôle militaire occidentaux.

taux.

À cet égard, les invasions, agressions et autres tentatives de déstabilisation de la Russie par l'Occident, de 1812 à nos jours, ne doivent pas être perçues comme des événements isolés, mais comme les étapes successives d'une seule et même «guerre» permanente, menée par l'Occident contre la Russie, entre deux conceptions opposées de l'ordre mondial : d'une part l'Occident maritime, capitaliste et impérialiste, et, dans l'ère post-guerre froide, l'ambition des États-Unis de dominer le monde, et de l'autre, la Russie continentale, centrée sur l'État et autonome, aujourd'hui à l'avant-garde d'un processus plus large de réorganisation multipolaire du système mondial.

FOOTBALL/LIGUE 1 MOBILIS - 13^e JOURNÉE /CRB - OA (3-2)

LE CHABAB REVIENT DE LOIN

Le CR Belouizdad a peiné pour venir à bout de l'Olympique Akbou (3-2), samedi au stade Nelson Mandela (Alger), en clôture de la 13e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis.

Pour cet épilogue de la 13^e manche, les amoureux du ballon rond ont eu droit à une belle rencontre, marquée par beaucoup de buts et un scénario à la Alfred Hitchcock.

En effet, les Akbouiens ont été les premiers à lancer les hostilités en ouvrant le score à la 7^e minute par Zamoum. Secoués par cette ouverture du score, les Belouizdadiens ont répliqué à la 25^e minute sur un petit bijou signé Boussouar. Le jeune avant-centre de 21 ans a déclenché un boulet de canon des 30 mètres ne laissant aucune chance au gardien adverse.

En seconde période, les visiteurs ont refait le coup de la première mi-temps en reprenant l'avantage à la 68^e minute grâce à Gherbi. Parti du rond central, en contre-attaque, le joueur de l'OA a résisté au retour des défenseurs du Chabab pour ensuite glisser la balle entre les pieds du portier Chaal. À la 81^e minute, le natif de Aïn Oussara a failli ajouter un troisième but pour les visiteurs sur



une action quasi similaire, cependant il a manqué le cadre au grand bonheur des supporters du CRB.

Alors qu'il ne restait que cinq minutes dans le temps réglementaire, le coach des Rouge et Blanc, Sead Ramovic décide de lancer le Tunisien Benhamouda. Ce dernier

n'a pas tardé à s'illustrer et à donner raison à son entraîneur.

Le nouvel entrant a, dans un premier temps, remis les pendules à l'heure en égalisant de la tête à la 88^e minute avant de récidiver à la 92^e minute, d'une tête plongeante cette fois-ci.

À la faveur de cette victoire étriquée, le CRB retrouve le chemin de la gagne et remonte à la 8^e position (17 pts), alors que son adversaire du jour reste à la 2^e place (21 pts), en compagnie du MC Oran.

Dans les autres rencontres, disputées jeudi, vendredi et samedi, le MC Alger a enregistré son premier revers de la saison en s'inclinant sur la pelouse du nouveau promu, le MB Rouissat (1-0).

L'USM Khencela et le CS Constantine ont confirmé leur bonne santé du moment en battant le MC El Bayadh (1-2) et le Paradou AC (2-0).

La JS Saoura, l'ASO Chlef et l'ES Sétif ont également renoué avec le succès en disposant, respectivement, de l'ES Mostaganem (3-2), du MC Oran (1-0) et de la JS Kabylie (1-0), alors que le derby de la capitale USM Alger - ES Ben Aknoun n'a pas connu de vainqueur et s'est soldé sur un score de parité, deux buts partout.

RS/APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS DE SAUT D'OBSTACLES LE CAVALIER AZZEDINE GUERFI SACRÉ À ORAN

Le cavalier Azzedine Guerfi de la ferme équestre Ouled Fayet d'Alger a remporté le titre du championnat d'Algérie individuel seniors de saut d'obstacles, clôturé, samedi en nocturne au centre équestre "Monté Cristo" d'Oran.

Azzedine Guerfi et sa monture "Chadid D'hém" se sont classés à la première place sur des obstacles de 1,40 m, devant Allali Sid-Ali du club hippique de Bordj El Kiffan montant "Dinar D'hém" et Bentabet Hassen du club équestre "El Moughit" d'Oran enfourchant "Hispano Semilly". Le trophée du grand prix national mémorial du re-

gretté jeune cavalier Aymen Bencheikh Bakir est revenu au cavalier de la sélection nationale Bentabet Hassen du club équestre formateur El-Moughit d'Oran montant "Balanciaga des Forêts", qui a réalisé un sans-faute sur des obstacles 1,25 mètre.

Cet événement sportif, qui a drainé une grande foule venue de tous les coins du pays pour suivre avec intérêt et admiration, jusqu'à des heures tardives, les prestations des cavaliers et de leurs montures, offrant un beau spectacle aux mordus de l'équitation, a été d'un niveau tech-

nique appréciable, selon les spécialistes présents. Cette phase finale du championnat d'Algérie seniors individuel, organisée durant quatre jours par la Fédération équestre algérienne en collaboration avec le club équestre Monté Cristo d'Oran, a enregistré la participation de plus de 150 cavaliers et cavalières de différents clubs du pays. Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, en présence du président de la Fédération équestre algérienne et d'anciens cavaliers de la famille équestre algérienne

RS/APS

EQUITATION/ CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS DE SAUT D'OBSTACLES LE CAVALIER AZZEDINE GUERFI SACRÉ À ORAN

Le cavalier Azzedine Guerfi de la ferme équestre Ouled Fayet d'Alger a remporté le titre du championnat d'Algérie individuel seniors de saut d'obstacles, clôturé, samedi en nocturne au centre équestre "Monté Cristo" d'Oran.

Azzedine Guerfi et sa monture "Chadid D'hém" se sont classés à la première place sur des obstacles de 1,40 m, devant Allali Sid-Ali du club hippique de Bordj El Kiffan montant "Dinar D'hém" et Bentabet Hassen du club équestre "El Moughit" d'Oran enfourchant "Hispano Semilly".

Le trophée du grand prix natio-

nal mémorial du regretté jeune cavalier Aymen Bencheikh Bakir est revenu au cavalier de la sélection nationale Bentabet Hassen du club équestre formateur El-Moughit d'Oran montant "Balanciaga des Forêts", qui a réalisé un sans-faute sur des obstacles 1,25 mètre.

Cet événement sportif, qui a drainé une grande foule venue de tous les coins du pays pour suivre avec intérêt et admiration, jusqu'à des heures tardives, les prestations des cavaliers et de leurs montures, offrant un beau spectacle aux mordus de l'équitation, a été d'un niveau technique appréciable, selon

les spécialistes présents. Cette phase finale du championnat d'Algérie seniors individuel, organisée durant quatre jours par la Fédération équestre algérienne en collaboration avec le club équestre Monté Cristo d'Oran, a enregistré la participation de plus de 150 cavaliers et cavalières de différents clubs du pays.

Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, en présence du président de la Fédération équestre algérienne et d'anciens cavaliers de la famille équestre algérienne.

APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES ÉCHECS (JEUNES CATÉGORIES)

DÉBUT DES ÉPREUVES À ORAN

Les épreuves de la phase finale du Championnat d'Algérie des échecs des jeunes catégories, ont débuté, dimanche au village méditerranéen d'Oran, avec la participation 230 jeunes échiphiles filles et garçons.

Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la Fédération algérienne des échecs en collaboration avec la Ligue wilaya des échecs d'Oran, regroupe des jeunes échiphiles des moins de 8 ans, 10 ans, 12 ans et 14 ans, 16 ans et 18 ans, filles et garçons, qualifiés lors des phases régionales, représentant les quatre régions du pays, en plus des vainqueurs de la dernière édition.

La direction de cette phase finale du Championnat national, homologuée par la Fédération internationale des échecs (Fide), est assurée par Chafiq Khodja Djamel, arbitre principal, secondé par quatre arbitres fédéraux, selon le système suisse de neuf rondes, à la cadence d'une heure trente, avec ajout de trente secondes par coup joué.

APS

CHAMPIONNAT NATIONAL DU SPORT DU BÂTON LES ATHLÈTES DE MOSTAGANEM ET MÉDÉA À L'HONNEUR

Les athlètes du club amateur des jeux traditionnels "Bendagher Charef" de Mostaganem et du club amateur "Ennassr Eddahabi" (L'Aigle d'or) de la discipline du bâton de Ksar El Boukhari (wilaya de Médéa) se sont distingués, lors du Championnat national du sport du bâton, dont les compétitions ont pris fin, dimanche à la salle omnisports du pôle sportif "Chahid Djebbar Mohamed" de Mascara.

Dans les catégories des minimes et des benjamins, le club amateur des jeux traditionnels "Bendagher Charef" de la commune de Mostaganem a décroché la première place, devant le club amateur Jeunesse d'Aflou (Laghouat) et le club sportif amateur "En-Nour" de la commune de Ghriss (Mascara).

Chez les cadets et les seniors, le club sportif amateur "Ennassr Eddahabi" du sport du bâton de la commune de Ksar El Boukhari (Médéa) a remporté la première place, devançant le club sportif de la Jeunesse de Kenadsa (Bechar) et le club sportif "Machâal

El Amel" de la commune d'Oran.

Le président de la Fédération algérienne des jeux et sports traditionnels, Hamzaoui Mabrouk, a indiqué dans une déclaration à l'APS que "cette compétition a constitué une opportunité pour les clubs participants de tester le niveau technique de leurs athlètes", tout en assurant une bonne préparation en prévision des compétitions régionales et nationales programmées au cours de la saison sportive en cours dans plusieurs wilayas du pays.

A noter que ce championnat, organisé deux jours durant à l'initiative de la fédération, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports, a enregistré la participation de plus de 70 athlètes, garçons et filles, répartis entre les catégories minimes, benjamins, cadets et seniors, représentant 23 clubs issus de 19 wilayas.

APS

H
U
R
N
T
Z

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE SAVOIR

Socrate croyait que la vraie connaissance commence par l'acceptation de l'ignorance. Il disait : "Je sais que je ne sais rien." À travers le dialogue et les questions, il pensait que nous pourrions nous rapprocher de la vérité.

Platon :

Platon, élève de Socrate, croyait que la connaissance vient du monde des idées et des idéaux. Dans "La République", il a utilisé l'allégorie de la cave pour expliquer comment le monde physique n'est qu'une ombre du monde réel, accessible par le raisonnement philosophique.

Aristote :

Aristote, élève de Platon, croyait que la connaissance provenait de l'expérience sensorielle et de l'observation. Il pensait que l'esprit humain pouvait comprendre le monde en recueillant et en analysant des données.

Descartes :

Descartes, le célèbre philosophe français, a dit la fameuse phrase : "Je pense, donc je suis." Il croyait que la pensée et le doute étaient la base de la vraie connaissance. Pour lui, la raison est l'outil fondamental pour atteindre la

connaissance.

Immanuel Kant :

Kant a tenté de concilier la raison et l'expérience. Il croyait que la connaissance provenait de l'interaction de l'esprit avec le monde physique et que nous avons des limites à ce que nous pouvons savoir. Il a affirmé qu'il y a des choses que l'esprit humain ne peut pas comprendre pleinement, qu'il a appelées « la chose en soi ».

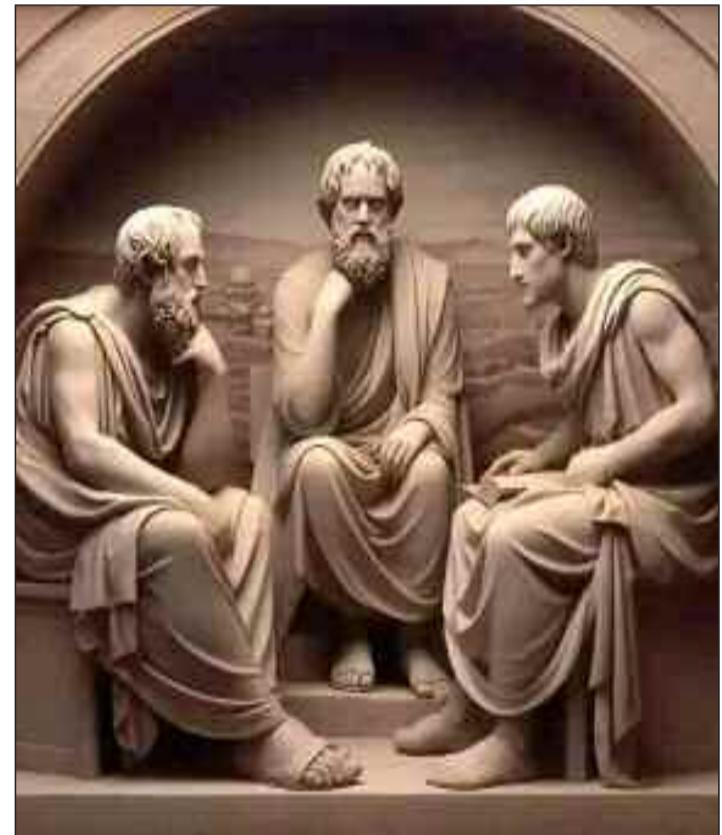
John Locke :

John Locke, philosophe anglais, croyait que l'esprit humain naissait comme une "tabula rasa" (table rase) et que la connaissance provenait de l'expérience sensorielle et de l'interaction avec le monde extérieur.

David Hume :

Hume doutait de la possibilité d'obtenir une connaissance vraie et absolue. Il croyait que nos connaissances reposaient sur l'expérience et l'habitude, et que l'esprit ne peut pas atteindre une certitude absolue.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 21 décembre 2025.



POURQUOI LES LIVRES ANCIENS SENTENT-ILS SI BON ?

Les livres anciens dégagent une odeur douce avec des notes de vanille et d'amande. Plutôt agréable non ? Celle-ci serait notamment causée par la décomposition des produits chimiques utilisés dans la fabrication du papier. Un professeur de chimie britannique a créé une infographie révélant la composition chimique du papier...

Ressentez-vous l'envie compulsive de coller votre nez aux pages d'un vieux livre dès que vous entrez dans une librairie d'occasion ? Pas de panique, vous n'êtes pas le seul à ressentir cet élan de nostalgie à chaque inhalation. Mais d'où cela vient-il ? Pourquoi l'expérience est-elle différente avec chaque livre ?

Un professeur de chimie britannique a décidé de venir à bout de ce mystère. Il a ainsi mis au point une infographie qui explique comment et pourquoi l'odeur des livres anciens est si différente de celle d'ouvrages neufs.

La dégradation des produits chimiques à l'œuvre

D'après le professeur, l'odeur douce aux arômes de vanilles et d'amandes serait causée par la dégradation des composants chimiques du papier. En revanche, les nouveaux livres, dont l'odeur est également appréciée de nombreux lecteurs, possèdent une odeur liée à l'utilisation de produits chimiques lors de leur production.

La dégradation chimique graduelle des composants du pa-



pier, comme la lignine (un polymère complexe d'alcool aromatiques) ou la cellulose, mène à la production de différents mélanges organiques. Plus le papier est de bonne qualité, moins il contient de lignine. Les journaux, par exemple, en contiennent une plus grande quantité.

Au fil des années, la lignine rend le papier légèrement jaune. La raison ? L'oxydation de la lignine la transforme en acide, qui participe ensuite à la dégradation de la cellulose, précise le professeur sur le blog Compound Interest.

Un éventail de senteurs

L'odeur des livres anciens est donc le résultat de ces oxyda-

tions et dégradations successives, impliquant certains composants, identifiés par le professeur de chimie. Ainsi, le benzaldéhyde possède une odeur d'amande amère, présent notamment dans les fruits comme les pêches, le raisin, les fraises... Il est utilisé en parfumerie, mais aussi dans... la colle blanche. Vous savez, celle dont vous adoriez l'odeur quand vous étiez en maternelle.

La vanilline est un composant aromatique de la vanille, alors que l'éthylhexanol est un alcool de synthèse gras dont l'odeur est plutôt florale. L'éthylbenzène et le toluène, également produits par la dégradation, possèdent des odeurs douces.

Ces composants organiques

volatiles sont créés suite à une réaction chimique connue sous le nom d'"hydrolyse acide", qui permet à une substance d'être décomposée par l'eau. Mélangés ensemble, ils forment cette odeur de livre ancien, à l'aide des autres alcools produits par la réaction.

Certains d'entre eux, comme le furfural, à l'odeur d'amandes, sont utilisés pour déterminer l'âge, les dommages ou encore la composition chimique de volumes très anciens. Ainsi, les livres publiés après le milieu des années 1800 émettent plus de furfural que les livres plus anciens, composés essentiellement de coton ou de lin.

L'odeur des livres neufs due au processus de production

D'après le professeur, il est difficile de déterminer les composants spécifiques responsables de l'odeur des livres neufs. En effet, les produits chimiques utilisés dans la fabrication des livres varient en quantité. Cela signifie que l'odeur résultante varie selon les fabricants. "À cela, il faut ajouter le fait que des centaines de composants sont littéralement utilisés dans la composition. Et il devient clair qu'attribuer l'odeur du livre à une petite sélection de produits chimiques est difficile", ajoute-t-il.

Il estime tout de même que l'odeur d'un nouveau livre dérive de trois sources principales : le papier, l'encre utilisée et les substances adhésives servant à relier le livre. Largement obtenu à partir de pulpe de bois, de nombreux produits chimiques entrent néanmoins dans la composition du papier. Par exemple, les fibres sont blanchies grâce à un mélange de composés dont le peroxyde d'hydrogène. Elles sont ensuite mélangées avec de l'eau, qui contient elle-même des additifs.

Résultat, certains de ces substances chimiques réagissent les unes avec les autres et créent des composés organiques volatiles, créant une odeur de livre neuf, qui varie en fonction de la production.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 21 décembre 2025.

ENTRE NOUS



Horaires des prières

| | | | | |
|------|------|-----|---------|------|
| Fajr | Dohr | Asr | Maghreb | Isha |
|------|------|-----|---------|------|

| | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| 05:27 | 12:34 | 15:48 | 18:15 | 19:36 |
|-------|-------|-------|-------|-------|

LOCALISATION ET SOUS-TRAITANCE

NESDA ORGANISE CE LUNDI À ALGER UN FORUM DÉDIÉ

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) organise, ce lundi à Alger, un forum national sur la localisation et la sous-traitance, en vue de présenter ses différents programmes visant à renforcer l'intégration économique et à approfondir le partenariat entre tous les acteurs économiques.

Organisé sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises sous le slogan "Bâtir les passerelles de l'intégration économique", ce forum, qui se tiendra au centre culturel de Djamaa El-Djazair, prévoit plusieurs rencontres et présentations interactives visant à expliquer les programmes lancés récemment par l'Agence pour renforcer le tissu économique, a indiqué NESDA dans un

communiqué, appelant les différents acteurs à y participer activement.

Le forum vise principalement à renforcer la souveraineté économique du pays et à réduire la dépendance aux importations en tirant profit au maximum des capacités et des compétences locales, et en les transformant en valeur ajoutée, conclut le communiqué.

RE



LORS D'UNE VISITE À HASSI MESSAOUD

LE PDG DE SONATRACH INAUGURE DE NOUVEAUX PROJETS ET ÉQUIPEMENTS

Le PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi a inauguré de nouveaux projets et équipements du Groupe lors d'une visite à Hassi Messaoud, dans le cadre du suivi des projets stratégiques visant le renforcement des capacités nationales de forage et l'optimisation des performances opérationnelles, indique dimanche un communiqué de Sonatrach.

A l'entame de cette visite, effectuée samedi, la délégation s'est rendue à la base logistique de l'entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), où une présentation détaillée de l'entreprise a été réalisée.

A cette occasion, M. Daoudi a procédé à l'inauguration de nouveaux projets de la filiale, dont le centre "ENTP EYES / Real Time Decision Support Center", un centre d'aide à la décision constitué d'un système de télé-monitoring basé sur l'intelligence artificielle et supporté par un ensemble de caméras de dernière technologie, installé sur différents rigs.

Ce centre, conçu et mis en œuvre en un temps record avec le recours à des start-ups nationales, permettra le suivi en temps réel des opérations

ainsi que le monitoring continu des indicateurs clés de performance (KPIs) pour optimiser les ressources.

A cet effet, M. Daoudi a insisté sur l'importance de l'innovation, considérée comme l'un des piliers pour la réalisation des objectifs du groupe.

La visite a également été marquée par la mise en service de deux nouveaux appareils de forage de type 750 HP "Fast Move", premiers d'une série de huit appareils de différentes puissances prévus dans le Plan à Moyen Terme (PMT).

L'ENTP a également mis en service l'appareil TP 234, d'une puissance de 1 500 HP et doté de la technologie VFD, finalisant le programme de rénovation de cinq appareils initialement acquis en équipements usagés.

Le P-dg de l'ENTP, M. Abdelghafour Ghellab, a indiqué que ce programme a permis de remettre entièrement à niveau les prestations de la filiale grâce aux compétences internes, réalisant une économie financière de plus de 150 millions de dollars, équivalant au coût d'acquisition d'appareils neufs similaires.

M. Daoudi, quant à lui, a précisé

que ces équipements constituent un investissement aligné sur la stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030.

La visite a également été l'occasion de présenter un projet de construction de circuits à boue, entièrement conçus par l'équipe d'ingénierie de l'ENTP et fabriqués par la Société Nationale FERROVIAL, conformément à la politique de promotion de l'intégration nationale et du contenu local.

M. Daoudi a instruit les filiales du Groupe à l'effet de recourir à des ressources nationales pour la fabrication de nouveaux équipements, en mutualisant les ressources via une plate-forme permettant d'identifier les pièces de rechange déjà disponibles, afin de réduire les délais et optimiser les coûts.

Il a félicité l'ensemble des cadres et ingénieurs de l'ENTP, estimant que "la concrétisation de ces réalisations est le fruit d'un travail soutenu, mené avec détermination par des équipes dans un esprit de coopération, de discipline et de responsabilité. Leur dévouement reflète les valeurs qui fondent la force du Groupe Sonatrach et confirme notre volonté constante d'honorer la confiance placée en notre Groupe".

La filiale ENAFOR a également été incluse dans le programme de la visite.

La délégation s'est rendue au Yard de l'ENAFOR, où un exposé technique approfondi a été présenté par M. Brahim Hammoudi, P-dg de l'ENAFOR, concernant l'acquisition d'un appareil de forage télescopique "ENAFOR 62" d'une puissance de 1 000 HP, de type Fast Moving, équipé d'un système VFD et monté sur trailers. Cet appareil, conçu pour réduire significativement la durée du DTM (Démontage, Transport, Montage), permettra d'améliorer la mobilité des appareils et d'accroître l'efficacité globale des opérations de forage, en mettant à contribution des sociétés 100 % algériennes.

La visite s'est clôturée par une rencontre au niveau de la base Irara de la Division Production, dédiée à la présentation des différents projets de la région de Hassi Messaoud, aux bilans de production, au plan de développement et à l'utilisation des techniques d'amélioration de la production.

RE

PROTECTION CIVILE

LANCEMENT DE CARAVANES MÉDICALES ITINÉRANTES AU PROFIT DES ZONES ÉPARSES ET ÉLOIGNÉES DE 21 WILAYAS

Des caravanes médicales itinérantes se sont ébranlées ce dimanche à destination des populations des zones éparques et éloignées à travers 21 wilayas du Sud et des Hauts-plateaux du pays à l'initiative de la direction générale de la Protection civile (DGPC), a-t-on appris auprès de cet organisme.

Initiées en coordination avec les autorités des wilayas et secteurs concernés, ces caravanes, dont leur coup d'envoi officiel a été donné depuis la wilaya de Djinet par les autorités locales, en présence des représentants de la DGPC, visent à renforcer la prise en charge sanitaire au bénéfice des populations de ces zones.

Ces actions humanitaires s'inscrivent au titre du programme "Secouriste pour chaque famille", lancé en 2010 par la DGPC portant formation des citoyens sur les notions des premiers secours et soins, leur permettant de prêter main forte avant l'arrivée des équipes spécialisées.

Ce programme a permis jusqu'à décembre courant (2025) la formation de pas moins de 190.000 secouristes

volontaires à travers les différentes wilayas du pays.

Ces caravanes médicales de la Protection civile devraient sillonner entre les 21 et 25 décembre courant, les zones éparques et éloignées à travers les wilayas de Djinet, Béni-Abbes, Ouargla, Ouled-Djellal, Adrar, Illizi, Djelfa, El-Oued, El-Bayadh, Béchar, El-Meghaier, Lahouat, Ghardaïa, Nââma, Timimoun, Touggourt, El-Mennia, In-Salah, Bordj Badji-Mokhtar, Tamanrasset et In-Guezzam. Diverses actions médicales seront assurées par les équipes médicales mobilisées et consistent en consultations et examens médicaux, la fourniture de médicaments indispensables aux patients ou l'établissement

d'ordonnances médicales, l'orientation des patients vers des établissements hospitaliers spécialisés dans certains cas où leur prise en charge ne peut être assurée par les équipes médicales, la sensibilisation et les

recommandations sanitaires pour la prévention de diverses maladies et risques potentiels (intoxication au monoxyde de carbone, maladies hydriques, etc.).

Dans l'optique d'assurer la réussite de cette action, la DGPC a procédé, avec le concours des autorités locales, des directions de la santé et de la population (DSP) et de l'action sociale et de la solidarité (DASS), à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels nécessaires, dont des praticiens officiers de la DGPC versés en soins d'urgences, d'autres de la santé publique, appuyés de corps paramédical et secouristes, en sus des officiers et sapeurs pompiers, un parc roulant composé des ambulances et véhicules tout terrain, des lots de médicaments ainsi que des dépliants et affiches explicatifs.

Faisant le point sur ses activités ces dernières années, la DGPC a relevé que plus de 80.000 consultations et examens médicaux avaient été organisés et plus de 73.000 orientations médicales spécialisées établies ayant influé positivement sur la prise en charge médicale des citoyens et l'amélioration du service public notamment au profit des zones enclavées et déshéritées du pays.

RA